

Avec les *Meilleurs Vœux*

de votre Conseil Municipal



DRACY-LE-FORT

2024

**Boulangerie
Pâtisserie**
— Dracy-le-Fort

1 rue du Bourg
71640 Dracy-le-Fort

03 85 94 14 85

Horaires

Mardi au samedi
6h30 - 13h et 16h - 19h

Dimanche
6h30 - 12h30



**Centre Orthopédique
de Dracy-le-Fort**

**Chirurgie Orthopédique
Soins Médicaux et de Réadaptation**

2, rue du pressoir – 71640 DRACY-LE-FORT

Téléphone : 03.85.87.55.00

E-mail : dlf.contact.usager@vivalto-sante.com

Site : <https://centreorthopedique-dracy.vivalto-sante.com/>



D. Labille, Gérante

**Au service
des Professionnels, et des Particuliers**

- Entretien journalier et périodique
- Remise en état après travaux
- Vitrierie - Moquette
- Petites manutentions et transports pour l'industrie
- Ponçage et vitrification parquets
- Cristallisation sols pierre, marbre
- Désinfection - Désinsectisation - Dératisation
- Fleurissement et entretien de tombes

CHALON 4 Chemin de La Menuse - 71530 CRISSEY

☎ 03 85 46 00 62

Fax : 03 85 46 80 60

e-mail : sotranet.sarl@orange.fr



27 Route de Louhans - 71270 Pierre-de-Bresse

03 85 76 21 48

pao@imprimerie-guinard.com

Entreprise familiale depuis 1949

ESPACE FUNERAIRE

GUILLON

POMPES FUNEBRES • MARBRERIE
www.pfguillon.fr

CHALON
SUR-SAÛNE
03 85 48 29 37
chalon@pfguillon.fr

CRISSEY
03 85 46 08 43
crissey@pfguillon.fr

ST-GENGOUX
LE-NATIONAL
03 85 92 67 80
stgengoux@pfguillon.fr

SENNECEY
LE-GRAND
03 85 42 75 63
sennecey@pfguillon.fr

2 entreprises à votre service :

3 Allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT



Véhicules climatisés
3 AMBULANCES – 3 VSL –1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51
Email : la.savoyarde@wanadoo.fr
Site :

Tél : 03 85 44 30 96



Véhicules climatisés
3 AMBULANCES – 2 VSL –1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51
Email: ambugrandchalon@orange.fr
Site :
www.ambulances-du-grand-chalon.fr

Tél : 03 58 93 14 60

Le mot du Maire



Chers Dracysiennes et Dracysiens,



Chacun à notre façon, pleinement occupé par notre quotidien et nos tracas, il nous arrive trop souvent d'oublier à quel point le temps file à toute vitesse et que quoique nous fassions nous n'avons absolument aucune prise sur lui. En effet, en un seul fragment de seconde, nous avons clôturé 365 jours pour laisser place à un tout nouveau chapitre. 2024 a été une année unique et pour nous remémorer ensemble tous ces moments forts, vous pourrez tous les retrouver en feuilletant les pages de ce nouveau bulletin municipal que j'ai le privilège de vous présenter.

Si nous prenons juste un instant pour faire la rétrospective de l'année qui vient de s'écouler, quel souvenir va-t-elle nous laisser ? En plus d'un contexte mondial toujours aussi fragile et préoccupant en matière de conflits armés, nous sommes aussi de plus en plus souvent confrontés aux conséquences du dérèglement climatique. Nous ne pouvons plus faire comme s'il n'existait pas et il est de notre devoir, de notre responsabilité de réagir pour tenter de l'enrayer pour préserver notre patrimoine et notre environnement pour les générations futures.

La conjoncture économique française ne nous a guère laissé de répit : inflationniste jusqu'en septembre avec des répercussions lourdes sur notre pouvoir d'achat, puis une très légère croissance sans doute liée aux Jeux Olympiques selon l'INSEE. Néanmoins, la consommation reste faible, l'investissement privé diminue et les déficits publics se creusent... La situation financière étant plus que jamais préoccupante, l'État demanderait un effort supplémentaire aux collectivités territoriales (baisse des dotations, diminution de fonds de concours...). À ce jour, nous n'avons aucune vision sur ce que sera notre avenir financier. Dracy-le-Fort, comme d'autres communes, n'a pas été épargnée et elle sera, elle aussi, impactée. Nous avons su réagir en prenant un réel tournant grâce au développement de son volet environnemental et patrimonial. Depuis 3 ans, notre budget relatif à la préservation et à l'agrément de notre cadre de vie a été multiplié par 5 grâce à des plantations adaptées à notre climat, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de notre école ou encore la poursuite du passage de notre éclairage public en led. Nous avons aussi concentré nos efforts sur la conservation de nos bâtiments communaux et sur la réfection de certaines de nos voiries.

Au final, ce sont 931 500 € qui ont été fléchés pour que notre commune reste un lieu paisible et agréable. Grâce à la réalisation d'économies sur l'énergie, la mise régulière en concurrence de nos contrats, nous poursuivons à rythme constant notre désendettement. Savoir prioriser nos dépenses n'est pas une chose aisée, mais avec l'équipe qui m'accompagne depuis 2020 et grâce la recherche active de financements (État, Conseil Départemental, Grand Chalonn...), nos projets couchés sur le papier en phase préparatoire peuvent se concrétiser pas à pas. Les commissions thématiques s'affairent déjà, depuis décembre, pour élaborer ensemble les grandes orientations de notre prochain budget qui s'orientera comme le précédent sur les mêmes items.

2025 sera aussi une année charnière au niveau intercommunal avec la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), adopté le 25 octobre 2022. Cette nouvelle étape sera le fruit d'un travail d'échanges et de retours d'expériences de terrain. Elle fera l'objet d'une attention toute particulière et concertée avec les communes-membres du Grand Chalonn. Soyez assurés de ma détermination sans faille à nous faire entendre et que notre collectivité participe activement aux grands dossiers qui feront que notre intercommunalité reste attractive, prête à relever tous les défis mais aussi respectueuse des spécificités de ses membres.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous nos vœux de bonheur, de joie, de prospérité, de partage et surtout de santé.

Bonne et heureuse année 2025 à tous !

Olivier GROSJEAN
Maire
Conseiller Communautaire Délégué au développement des équipements sportifs



Sommaire

| | | | |
|--------------|-------------------------------|---------|---|
| Page 4 à 6 | Infos... | Page 50 | Principales dépenses 2024 |
| Page 7 | Le fleurissement | Page 51 | Espace Habitat Conseil |
| Page 8 à 11 | La Zone de Loisirs - pumtrack | Page 52 | Démarches administratives |
| Page 12 | En bref... | Page 53 | Démarches d'urbanisme |
| Page 14 à 49 | Rétrospective 2024 | Page 54 | Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme |



Commune-membre

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dracysiens (particuliers) week-end : **370 € (1^{ère} location)**
 Dracysiens (particuliers) week-end : **725 € (2^{ème} location** dans l'année)
 Dracysiens (particuliers) jour semaine : **210 €**
 Comités d'entreprises week-end : **725 €**
 Comités d'entreprises jour semaine : **540 €**

Option WI-FI possible : **10 €**

Jour de l'An (veille et lendemain compris) : **2 000 € + caution** de 5 000 €.

Une caution de 2 000 € ainsi qu'une attestation de responsabilité civile spécifique pour la période de location sont exigées pour chaque location.

La salle est louée **sans vaisselle**.



Capacité d'accueil : **220 personnes.**

NUMÉROS UTILES...

SERVICES PUBLICS

MAIRIE 03 85 44 31 23
GROUPE SCOLAIRE 03 85 44 57 13
DÉCHETTERIE DE CHÂTENROY-LE-ROYAL
 03 85 43 37 65

(Direction des Déchets du GRAND CHALON)

DÉPANNAGE EDF 03 85 41 36 37
URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
SUEZ (Eau potable) 09 77 40 84 62
ASSAINISSEMENT (Eaux usées) 03 58 09 26 99

LA BIBLIOTHÈQUE 03 85 44 51 74

SERVICES D'URGENCE ET DE SECURITÉ

POMPIERS 18
GENDARMERIE de CHÂTENROY-LE-ROYAL
 03 85 98 97 40 ou le 17
S.A.M.U. 15

ADMR
BUXY 03 85 92 06 46
GRAND CHALON 03 85 46 89 50

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS (Chagny)
ASSISTANTES SOCIALES 03 85 87 65 10

PHARMACIES
PLACE DU MARCHÉ (Châtenoy-le-Royal)
 03 85 87 83 15
BLANCHET (Châtenoy-le-Royal) 03 85 98 94 25
DORIER (Givry) 03 85 94 17 71

SERVICE REPAS À DOMICILE
LRD SERVICES 03 85 94 89 39

TAXIS / AMBULANCES

La Savoyarde 03 85 44 30 96

SANTÉ

Centre Antipoison et Antivenimeux de Lyon
 04 78 54 14 14
Clinique Orthopédique 03 85 87 55 00
Centre de soins de suite 03 85 87 55 00
Résidence Alzheimer (AKESIS) 03 85 98 90 09
Clinique VAL DRACY 03 85 97 57 00
Maison médicale (Givry) 03 85 44 44 01
Maison médicale (Chatenoy) 03 71 40 00 98

CULTE

PAROISSE
 S'adresser à la Cure de Givry 03 85 44 32 39

MICROCRÈCHE

07 87 23 52 67 ou 06 77 09 29 52

ASSISTANTES MATERNELLES : liste accessible sur le site internet de la commune.

CENTRES DE LOISIRS

Dracy-le-Fort 06 66 72 20 28
Chatenoy-le-Royal 03 85 42 49 50
Givry 03 85 94 87 86



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ



EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir". Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

Les engins de déneigement sont prioritaires !

Cela veut donc dire que les autres usagers doivent s'arrêter. Le déneigement des voiries est prévu selon une procédure qui détermine l'ordre d'intervention en tenant compte d'abord des axes principaux de circulation, puis des voiries des différents secteurs. Parallèlement à l'action mécanisée, les employés communaux sont chargés de dégager en priorité le groupe scolaire, l'accès à la Mairie, puis d'assurer des tâches identiques autour et sur le domaine public.



CHANTIERS PRIVÉS

Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

✓ Du lundi au samedi :

- 8h00 - 12h00
- 13h30 - 20h00

✓ Ils sont interdits toute la journée les dimanches et jours fériés (excepté les interventions d'utilité publique en urgence).

Il est rappelé également que les véhicules des entreprises réalisant des travaux chez des particuliers doivent respecter la libre circulation.

Il est donc interdit à ces derniers de stationner sur les trottoirs ou de gêner la circulation.



Les feux

Extrait de l'arrêté préfectoral (disponible en mairie) :

Ils sont autorisés sous condition mais ne sont pas permis systématiquement.

Le recours au brûlage ne doit présenter aucun caractère systématique. Il convient d'encourager au maximum le compostage individuel et le broyage.

Ce brûlage concerne exclusivement les déchets issus des tailles de haies ou d'arbres et, en aucun cas, les herbes issues des tontes de pelouses et encore moins les cartons, palettes...

Le brûlage ne peut s'exercer qu'à une distance de **50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation** et ne doit pas occasionner de nuisances pour le voisinage.

DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025



Recensement de la population 2025

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Pour vous faire recenser, c'est très simple. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous et vous remet les questionnaires. Vous les remplissez et il vient les récupérer à un moment convenu avec vous.

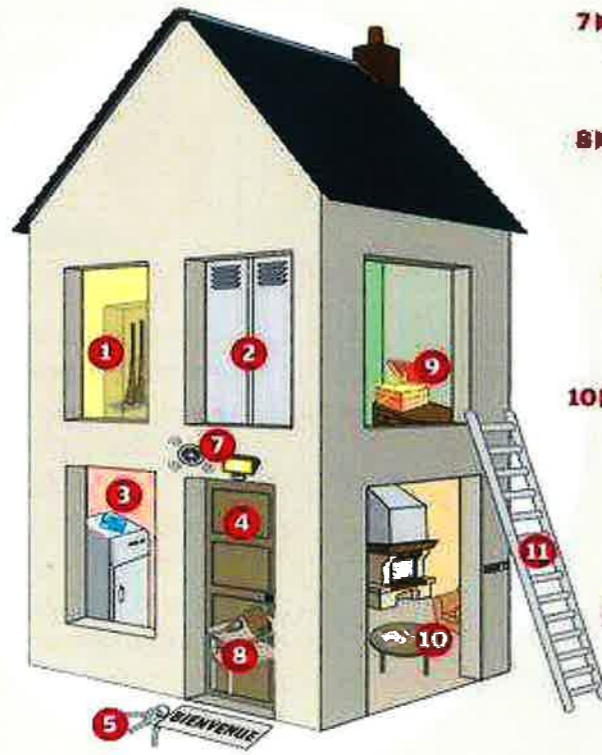
C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie.

Quelques précautions contre le cambriolage

- 1 ▶ Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé
- 2 ▶ Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés
- 3 ▶ N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- 4 ▶ Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- 5 ▶ Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile
- 6 ▶ Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.



- 7 ▶ Installez des dispositifs de sécurité passive
- 8 ▶ Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- 9 ▶ Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur
- 10 ▶ Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce
- 11 ▶ Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- 12 ▼ Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage

Source : Gendarmerie nationale



Loin de l'adage selon lequel la ruralité voudrait rimer avec inactivité, Dracy-le-Fort a su au fur et à mesure des années répondre à l'augmentation de la population de jeunes du village. La Municipalité a souhaité, dès 2003, aménager une aire de loisirs sportifs à l'entrée sud-ouest de la commune. Cet espace a pour vocation de favoriser les rencontres et le développement d'une vie associative. Entre coteaux et plateaux, marquant l'entrée de Dracy-le-Fort venant de Givry, le site présente des enjeux non négligeables.

Créer un tel aménagement oui mais pas n'importe comment, ni n'importe où. Il a fallu 5 ans de labeur, pour que le produit fini arbore tous les ingrédients aptes à faire de ce lieu un havre de paix dédié à la flânerie et à l'organisation des activités sportives ouvertes à tous. D'une surface de 4,5 hectares environ, les terrains communaux comprenant les parcelles cadastrées 110, 111, 112, 113 et 117 et se situant à l'entrée sud-ouest du village (entre la commune de Givry et la salle polyvalente de Dracy-le-Fort) ont très vite été choisis. Ils présentaient une réelle opportunité grâce à une vue dégagée sur les contreforts de la côte chalonaise, où s'étendent des vignes (lieu-dit les Vignes d'Or) et sur toutes les perspectives qu'elles laissent esquisser en matière d'essor.



Successivement ex-carrière, dépôt de gravats, friche, cette zone à proximité directe de la salle polyvalente a gagné définitivement ses galons d'aire de sports et loisirs en 2004/2005. Cet effort environnemental a été très important et sans précédent dans l'histoire communale : 3 500 m³ de terre rapportée, 3 000 plantations dont plus de 1 245 arbres auxquels les écoliers avaient été associés, en lien avec le corps enseignant, pour les sensibiliser au respect de l'environnement et des équipements publics.

Les municipalités se succédant, l'objectif de ne pas poursuivre l'urbanisation jusqu'aux portes de Givry a été conservé, voire même renforcé avec la préservation du Champ Roussot non construit (zone INC) qui maintient une coupure verte entre les deux villages. La salle polyvalente se dévoile ainsi peu à peu, dans une série de virages conduisant aux premières constructions. Assez accueillant, un vaste parking l'accompagne.

L'aménagement de ces terrains en véritable aire de loisirs présentait des enjeux importants pour les habitants, à savoir :

- souligner l'entrée vers les deux villages ;
- bénéficier d'une vue dégagée vers les contreforts de la côte chalonaise ;
- maintenir une ambiance champêtre et bucolique ;
- accueillir les familles dans une zone sécurisée où se mêlent détente et sport.

À tout ceci, s'est alors ajouté le parcours sportif de 1 200 mètres doté de 5 ateliers et de 12 panneaux de mouvements d'échauffement, le circuit d'initiation et sécurisé pour les moins de 12 ans comprenant aussi 5 ateliers. Par ailleurs, on trouve aussi un complexe multisports autorisant l'initiation à la pratique d'un minimum de 8 activités sportives différentes : un terrain de pétanque, une piste de vitesse en enrobé de 130 m de long à destination des inconditionnels du patin en ligne et du skateboard. Ainsi, les amateurs de skate ont pu dès 2005, date de fin d'achèvement des travaux, profiter d'une piste à bosses et de 9 équipements divers, à savoir :



- un TOP ;
- un SPEED WAY 145 ;
- un JUMP ;
- un RAIL CURV ;
- un HAND RAIL ;
- un BANC DOUBLE MARCHE ;
- un XWAY 1 ;
- un CURB M ;
- un TABLE ROLL JUM.

Le coût total des travaux a été de **580 222 € T.T.C.**, subventionné à **80 %** à l'époque.



Avec l'expansion démographique croissante au cours des années sans pour autant négliger son cadre de vie et toujours en lien avec l'idée de développer sa zone de loisirs et sportive, les Dracysiens comme les visiteurs de passage ont pu découvrir en mars 2023 de nouveaux équipements venus compléter l'offre de loisirs : 6 nouveaux agrès de fitness.

Patins, ski de fond, rameur, flexion des bras, barres parallèles et bicyclette : les sportifs aguerris ou débutants y trouvent leur compte. Étirements, renforcement musculaire, endurance au grand air sont désormais possibles grâce à ces nouvelles installations qui viennent compléter le parcours de santé existant. Cet espace ouvert aux amateurs comme à ceux pratiquant régulièrement une activité sportive, s'insère dans l'environnement avec l'installation de bancs en bois où sportifs et familles pourront s'adonner à toutes leurs envies durant les belles journées ensoleillées. Cette « *salle de sport* » en plein air permet de faire de l'exercice tout en profitant du calme et de la nature.



Avec le temps, chaque équipement évolue différemment en fonction des aléas climatiques et de son utilisation, tous nos agrès sportifs sont visités annuellement par la société DEKRA. Celle-ci nous alerte depuis de nombreuses années sur la détérioration progressive des différents modules du skatepark. 2023 n'a pas fait hélas exception à la règle (voir pièce jointe) et devant un nouveau rapport négatif, une nouvelle réflexion a été engagée sur le renouvellement ou non de cet aménagement.

Après plusieurs recherches dans les communes environnantes voire même en dehors du département, il s'est avéré qu'une solution existerait : la création en lieu et place du skatepark d'un pumtrack. Dans la région chalonaise, une seule commune est dotée de ce type d'infrastructure : Chalon-sur-Saône. Celle-ci existe mais sous la forme de plusieurs modules assemblés les uns aux autres.

Compte tenu de la pratique existante de nombreux enfants et adolescents de Dracy-le-Fort mais aussi des communes avoisinantes qui fréquentent le mercredi, le week-end et les vacances scolaires la Zone de Loisirs, l'utilisation de modules n'a pas été retenue puisqu'ils ne s'intègrent pas du tout dans l'aménagement paysager qui a été réalisé. Ici, la solution privilégiée est celle d'un pumtrack en enrobé qui s'insère ici parfaitement dans le milieu existant avec une plateforme de départ commune, une piste pour les débutants et deux autres pistes avec des niveaux plus élevés. Ainsi, les vélos, les skatebord, les rollers, les trottinettes et même les draisiennes pourront l'utiliser en toute sécurité (surveillance des parents à proximité du site avec l'installation de bancs et une zone déjà placée sous vidéoprotection).

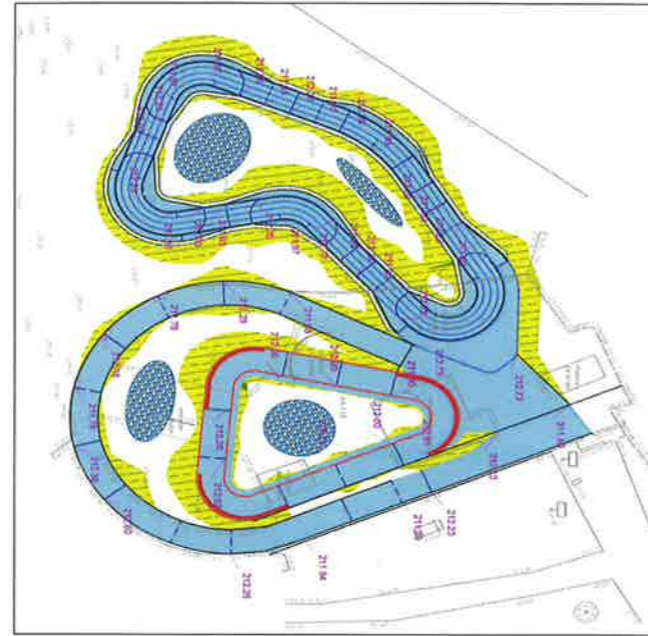
Et à présent vient le temps

Pour ce faire, la commune a été assistée d'un cabinet pour réaliser un relevé topographique, puis d'une entreprise de conception pour que l'équipement soit exactement adapté aux besoins réels de la collectivité et d'une société de travaux publics pour la pose de l'enrobé.

Cette démarche va de pair avec un volet environnemental dans la poursuite des travaux menés précédents. Le but ici n'est pas de déforester, mais au contraire de redonner de la place à la végétation au sein même du pumptrack avec des zones engazonnées.

D'ailleurs, chaque année, les CM2 plantent un arbre symbolisant leur passage en 6^{ème} et la commune s'inscrit depuis 2 ans maintenant dans la plantation de 15 arbres par an dont 12 ont été plantés début 2024 dans la Zone de Loisirs pour renforcer la biodiversité et la flore déjà présentes sur ce site.

Sensible également au respect du cadre de vie, des panneaux de sensibilisation à la préservation de la nature ont été installés (réalisés par les écoliers en 2023) et rappellent à chacun combien le recyclage est important et que les déchets doivent être jetés aux endroits prévus à cet effet.



L'implication des écoliers dracysiens est sans faille pour sauvegarder cet écrin de verdure comme le démontre leur participation annuelle à l'opération nationale « *Nettoyons la Nature* ».



Du fait de sa proximité avec Givry, il pourrait également être une opportunité pour que les jeunes retrouvent des dracysiens du même âge autour d'une activité sportive commune, de se challenger, de partager les valeurs d'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect. Il pourrait même être également envisagé de conventionner avec des associations sportives qui serait non communales et qui prôneraient la pratique

sportive féminine ou encore celle de personnes en situation de handicap. Le sport doit être accessible pour tous et ce projet le permettra. Dans la mesure où des demandes d'occupation seraient formulées par écrit et que le créneau envisagé serait disponible, le planning d'occupation créé serait actualisé régulièrement en lien avec les différents partenaires pour que tous puissent en bénéficier.

Ainsi, sur une même zone nous pourrions retrouver les familles avec les jeux pour les jeunes enfants, les écoliers qui passent, chaque année en lien avec l'association « *Prévention Routière* », le permis vélo et qui pourraient apprendre les rudiments des mobilités douces, les adolescents avec l'agorespace et le pumptrack, les sportifs qui utilisent le parcours de santé ainsi que les agrès, les associations comme la pétanque, le taï-chi-chuan, le yoga ou même la gymnastique qui pourraient utiliser les parties ensablées ou engazonnées pour la pratique de leur activité ou encore les séniors qui se baladeraient sur les sentiers à l'ombre des arbres plantés depuis des années...

Cela permettrait donc de créer de nouveaux échanges intergénérationnels, de favoriser les liens sociaux et de permettre aux habitants de la commune comme aux visiteurs de passage de se maintenir en bonne santé.

de la création du pumptrack

Le pumptrack se dessine au fil des travaux. L'évolution progressive en quelques photographies :



Devant la technicité requise, la commune s'est donc entourée d'une entreprise de conception pour que l'équipement soit exactement adapté aux besoins et au terrain existant, puis d'une société de travaux publics pour la pose de l'enrobé. En parallèle au côté technique, il a fallu évidemment s'interroger sur la question du financement. La Municipalité s'est alors tournée auprès de l'Agence Nationale des Sports, du département de Saône-et-Loire, du Grand Chalon et il y a eu, aussi, la participation d'un mécène dracysien : l'entreprise ARES.



Inauguré le 3 juillet en présence de Marie MERCIER (Sénateur), Sébastien MARTIN (Président du Grand Chalon) et des entreprises présentes, Olivier GROSJEAN (Maire) a rappelé dans son discours que « nous nous sommes inscrits dans la lignée de Pierre de COUBERTIN, père fondateur des jeux olympiques modernes dont la 33^{ème} olympiade débutera dans quelques jours, qui disait que « chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès ».

À l'heure des comptes, cet investissement s'élevant à 118 939,20 € T.T.C. aura été subventionné à hauteur de 75 % (hors récupération de la TVA dans deux ans).

Les travaux réalisés en quelques chiffres...

| | | | |
|----------------------------------|--------------------|-------------------------------|---------------|
| Relevé topographique | : 970,00 € H.T. | Agence Nationale des Sports | : 39 000,00 € |
| Conception pumptrack | : 23 512,00 € H.T. | Département de Saône-et-Loire | : 10 000,00 € |
| Réalisation des pistes en enrobé | : 74 634,00 € H.T. | Le Grand Chalon | : 20 000,00 € |
| | | Mécénat | : 5 000,00 € |
| | | Fonds propres communaux | : 25 116,00 € |



En bref...

QUELQUES CHIFFRES

(au 14 novembre 2024)

| | | |
|-----------------------------------|--|---|
| Ont été déposés : | 4 mariages ont été célébrés | 9 transcriptions de décès |
| 12 permis de construire | 1 PACS | 24 décès |
| 54 déclarations préalables | 5 actes de reconnaissance avant naissance | 7 842 repas ont été servis au restaurant scolaire pour l'année 2023/2024 |
| 2 autorisations de travaux | | |

LES TIMBRES « DRACY-LE-FORT »

Que ce soit pour les collectionneurs ou les clients souhaitant affranchir leurs lettres d'une manière plus originale, 1 timbre à l'effigie de la commune est encore en vente (tarif lettre verte 20 grammes) au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.



LE GRAND CHALON SUBVENTIONNE 4 ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du F.A.A.P.A.S. (Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives) et sur proposition du Maire, les subventions suivantes ont été attribuées :

- Tennis Club : **1 760 €**
- Gymnastique Volontaire : **686 €**
- Pétanque Dracysienne : **132 €**
- Yoga pour tous : **233 €**

LE C.C.A.S. PEUT VENIR EN AIDE AUX AÎNÉS

Dans le but d'apporter une aide à domicile aux personnes âgées dépendantes (à partir de 70 ans) pour l'entretien du logement et de concourir au maintien dans le milieu habituel de vie, le C.C.A.S. a décidé d'attribuer une aide à hauteur de 200 € (maximum). Celle-ci est accordée dans l'attente des prestations de l'APA ou de la mise en place d'un plan CARSAT/MSA et n'est pas cumulable avec les prestations citées.


Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence annuel ne doit pas excéder :

- ♦ Pour une personne seule : **12 000 €**
- ♦ Pour un couple : **18 000 €**.

Cette participation est versée une fois par an sur présentation de la facture acquittée, de l'avis d'imposition (ou de non imposition) et d'un relevé d'identité bancaire.

NOS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES


- ⇒ **67 454 €** est la part de la commune versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.).
- ⇒ **2 713 €** est le montant réglé pour le fonctionnement du collège de Givry.
- ⇒ **26 300 €** est le coût du ménage des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, restaurant scolaire, salle polyvalente, salle des associations et bibliothèque).



LATOUR
Désamiantage | Couverture | Zinguerie | Isolation

DEPUIS 30 ANS,
NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE DISPOSITION
POUR COUVRIR VOS PROJETS
DE RÉFECTION DE TOITURE,
BARDAGE, ZINGUERIE & ISOLATION

SAS DCL
31, rue A. Marie AMPÈRE
Z.A. Les Blettrys
71530 CHAMPFORGEUIL
03 85 09 51 30
saslatour@gmail.com
www.desamiantage-couverture-latour.com



EIFFAGE

ROUTE

- Travaux routiers, publics et particuliers
- Aménagement accès villas
- Équipement collectifs, terrassement, assainissement
- Emulsion de bitume, matériaux enrobés

Parc d'Activités
La Tuilerie

71640 DRACY-LE-FORT

Tel : 03 85 98 94 94
Fax : 03 85 98 94 98

LATOUR & FILS

S.A.S.



Chauffage
Plomberie
Climatisation
Energies Renouvelables

8, Rue André Marie Ampère
ZA les Blettrys
71530 CHAMPFORGEUIL

Tél 03.85.46.02.44
Fax 03.85.43.35.18
sarllatouretfils@orange.fr

... C'était en décembre 2023

LES CM2 ONT PLANTÉ UN 4^{ÈME} ARBRE



C'est par un temps hivernal et pluvieux que les élèves de CM2, chaussés de leurs bottes, se sont rendus à la zone de loisirs le **vendredi 8 décembre** pour planter un frêne raywood.

Ce nouvel arbre rejoint un érable rouge, un tilleul, un chêne qui avaient été plantés précédemment. C'est dans le cadre du projet « un arbre par classe de CM2 » initié par la municipalité depuis 2020.

Sous le regard de leur enseignante, Mme Francine MATTHYS, de quelques conseillers municipaux (Mmes Danièle GODEY, Mireille MENAND et Dominique PETITJEAN ainsi que M. Martial BEUGNET) et de deux agents du service technique communal (M. Jordan GUYENNOT et Mme Cindy MARTIN) qui avaient, au préalable, préparé le terrain, chaque élève a participé à la plantation de l'arbre.

Un beau geste pour l'environnement et un travail d'équipe!



LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE COMMENCENT AVEC L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES...



Les bonnes places étaient rares pour assister au spectacle de chants proposé par les classes maternelles et primaires de l'école.

Le **vendredi 8 décembre**, beaucoup de parents, grands-parents, frères et sœurs se sont précipités à la salle polyvalente André JARROT pour écouter les chants de Noël, répétés depuis quelques semaines. Sérieux, appliqués les enfants ont ravi le public. Une belle récompense pour les enseignants pour ces interprétations.

La soirée s'est terminée par un moment festif organisé par l'association des parents d'élèves qui reversera les bénéfices à l'école.

LE MARCHÉ DE NOËL FAIT SALLE COMBLE !

Rien de tel pour terminer en beauté l'année 2023 que d'organiser le traditionnel marché de Noël dracysien, le **10 décembre**.

Depuis quelques années c'est une véritable source d'inspiration et d'idées pour concocter ses menus de fêtes et pour trouver quelques cadeaux. Les parents qui tiennent un stand de petite restauration permettent de soutenir financièrement différents projets scolaires.

Bravo et merci pour les enfants.



...Décembre 2023

UN BAL DE NOËL POUR LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE...



C'est le 15 décembre que tout le groupe scolaire s'est déplacé à la salle polyvalente pour assister au spectacle de Noël offert par le C.C.A.S. et assuré par Coralie et François de la COMPAGNIE SHAGAI.

Coralie, hôtesse de l'air, et François, pilote d'avion, ont proposé aux enfants de « guincher » sur des musiques connues de leurs parents et grands-parents. La fête a commencé après une séance d'échauffement qui a mis de l'ambiance.

Ils ont dansé sur des chansons de différentes époques et de différents pays : de « Vesoul » de Jacques BREL à Y.M.C.A. de VILLAGE PEOPLE en passant par le Mexique avec la Cucaraca et l'Égypte avec Salma Ya Salama de DALIDA et d'autres encore. Quel beau voyage musical à travers le temps et l'espace et quelle belle leçon de géographie !

Ce spectacle, choisi par le corps enseignant, a été apprécié par tout le monde, grands comme petits. Pendant une heure, ce ne fut que danses, rires et chants.

Le C.C.A.S. était représenté par Martial BEUGNET, Danièle GODEY, Annie LEGRAND, Mireille MENAND, Dominique PETITJEAN et Jean-Claude WURTZ.



...ET UNE SURPRISE AU RETOUR !



Au retour de leur matinée festive, une surprise attendait les jeunes dracysiens : le Père Noël ! S'étant éclipsé quelques heures du Pôle Nord pour une petite pause bien méritée avant la frénésie des fêtes de fin d'année, il a décidé de s'arrêter au Groupe Scolaire de Dracy-le-Fort pour saluer et dire quelques mots aux enfants.

Toujours aussi généreux, il est venu les bras chargés de friandises en chocolat et à son effigie évidemment !

Pour l'aider dans sa délicate mission de distribution, il a pu compter sur plusieurs membres du C.C.A.S.: Mmes PALMACE et PETITJEAN, ainsi que MM WURTZ et BEUGNET.

Après cette petite halte sympathique pour tous, il s'en est retourné dans le Grand Nord reprendre son office.



lejournal
DE SAÛREY-LE-LOIRE



par l'intermédiaire de son correspondant pour Dracy-le-Fort, est à votre disposition pour relater réunions et toutes manifestations.

N'hésitez pas à contacter **Emmanuel MÈRE** qui assure la correspondance du Journal sur Dracy-le-Fort.

Ses coordonnées : téléphone : 06 60 04 25 29 e-mail : emmanuel.mere71@gmail.com

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ AUX FORCES VIVES DU VILLAGE

Devant plus de 120 personnes, la Municipalité a accueilli avec enthousiasme le sous-préfet Olivier TAINURIER, des élus dont Rémy REBEYROTTE et Sébastien MARTIN, des présidents d'associations, des dirigeants d'entreprises locales, des représentants de la gendarmerie comme des services de secours et incendie... le **mardi 9 janvier** à la salle polyvalente André JARROT.

Même si le contexte actuel est aussi « *incertain qu'anxiogène, c'est bien dans l'adversité que le dévouement et l'engagement retrouvent leurs vraies lettres de noblesse* » à l'image du



civisme dont ont fait preuve les Dracysiens lors des derniers scrutins présidentiels puis législatifs ou encore les 16 associations dracysiennes qui s'engagent pour proposer des activités aussi diverses que variées.

L'édile a ensuite évoqué les avancées de la commune au cours de l'exercice 2023, notamment l'agrandissement de la salle de lecture de la bibliothèque, le passage échelonné en leds de l'éclairage public, la création de deux circuits de mobilité douce, le réaménagement d'ensemble des locaux du tennis club, la réfection de l'isolation de la sacristie ou encore l'installation de deux cuves de récupération des eaux pluviales.

Evoquant la gestion réfléchie de la municipalité sur les prochains investissements, le maire a cité le philosophe Henri BERGSON « *il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action* ». Concrétiser les projets oui « *mais pas à n'importe quel prix ! La gestion des deniers publics nous impose plus que jamais d'être rigoureux et attentifs* ». C'est le travail des commissions thématiques d'élaborer le budget voté en mars et axé principalement sur la poursuite du développement du volet environnemental, l'optimisation des ressources communales, le maintien du cadre de vie et de son embellissement.



À l'heure de fêter les 30 ans de l'intercommunalité, Dracy-le-Fort qui a été pionnière dans cette grande aventure intercommunale contribue depuis trois décennies maintenant à l'élaboration ainsi qu'à la mise en place des grands projets intercommunaux (PLUI, réhabilitation de la zone SAONEOR...).

Inscrit dans la continuité de la conduite adoptée depuis toutes ces années, « *ma conviction reste inchangée dans une agglomération qui compte 51 communes où toutes les spécificités doivent être respectées, valorisées et préservées* ».

Pour la 14^{ème} année consécutive, le C.C.A.S. a destiné le bénéfice de ses animations 2023 au Relais Bébé des Restos du Cœur, représenté par Monsieur Jean-Louis MILLIARD. Il lui a été remis un don de produits de puériculture et d'hygiène d'une valeur de 500 € (couches, laits de toilette, lingettes...).

« *La conjoncture économique s'étant fortement durcie ces derniers mois pour les plus fragiles dans des situations de grande précarité, Dracy-le-Fort, attachée aux valeurs de bienveillance et de bonté, est fière* » de reconduire son action auprès des plus vulnérables.

C'est sur cette note de générosité, d'entraide et d'humanité qu'il a été adressé au nom de l'ensemble des élus à tous les présents et à ceux qui leur sont chers, les meilleurs vœux de santé, de bonheur mais aussi de réussite dans toutes les entreprises.



LE 1^{ER} NUMÉRO DE L'ANNÉE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS



Rien de tel pour débiter une nouvelle année que de se retrouver autour du Journal de Dracy et sa traditionnelle réception.

C'est ainsi que le 13 janvier tous ses lecteurs ont été conviés pour un moment chaleureux où chacun peut échanger des petites astuces, se rencontrer, connaître l'opinion des lecteurs présents mais surtout se retrouver tout simplement.

Au cours de celle-ci, les visiteurs ont également pu adresser leur don et de ce fait contribuent à la parution de l'ensemble des numéros qui seront distribués tout au long de 2024. En remerciement, il leur a été offert le verre de l'amitié.

Les élus du Conseil Municipal ont pris part à cette présentation et ont remercié l'équipe du Journal de Dracy et son président Marc GRÉGOIRE pour leur invitation.

« LES LOISIRS » : DES SURPRISES EN PERSPECTIVE...

Comme chaque année, les Dracysiens ainsi que plusieurs élus ont été conviés à l'Assemblée Générale de l'Association Loisirs, le 13 janvier à la salle polyvalente André JARROT. Dans son intervention Gilbert BOBILLOT, Président, a retracé les différents événements qui se sont tenus tout au long de l'année 2023, puis il a présenté ceux de 2024.

Le nombre d'adhérents reste stable avec 81 familles. De nouvelles aventures attendent les adhérents avec évidemment la tenue de la traditionnelle pièce de théâtre en février,



la découverte de plusieurs randonnées pédestres dites

« *surprises* », un voyage à Vichy et dans un cabaret dijonnais. Et qui sait, ce que peut encore réserver cette association pleine d'imagination.

Le pot de l'amitié avec les indétrônaibles bugnes a terminé cette bonne soirée pendant les inscriptions aux différentes sorties.



SOCHALEG

Société Chalonnaise d'Électricité Générale

Six M Energie

Chauffage-Ventil-Clim-Plomberie-Sanitaire

UNE NOUVELLE COLLECTE RÉUSSIE !

Après deux années consécutives placées sous le signe de la préservation de l'environnement et devant l'engouement rencontré en 2023, il a été décidé par la Municipalité de reconduire une nouvelle fois l'organisation d'un point de collecte pour recycler les sapins de Noël.

Ainsi, les Dracysiens ont été invités à offrir une seconde vie à leur arbre des fêtes en venant le déposer sur le parking de la salle polyvalente André JARROT du **28 décembre 2023 au 14 janvier 2024**.

Cette opération a permis d'éviter tout dépôt sauvage aux abords du village et de collecter près de **130 sapins**. Ils ont ensuite été broyés pour être transformés en paillage.



Celui-ci sera utilisé ensuite par le service technique communal sur les différents massifs que compte la commune comme cela a été le cas sur la place de la mairie avec les rosiers, plantés en décembre.

Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue fin 2024/début 2025.

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Quelques bourdonnements ont été entendus du côté de la salle des associations le **16 janvier**. Une soirée de sensibilisation sur le piégeage des frelons asiatiques animée par M. Franck CALVO, responsable formateur, a été organisée autour de 14 dracysiens.

Au cours de celle-ci, il a été rappelé l'impact de ce type de frelon sur les colonies d'abeilles mais également sur d'autres insectes pollinisateurs. L'arboriculture et la viticulture sont aussi touchées car ils s'attaquent aux fruits pour leur alimentation.

Ils tuent aussi les guêpes, les bourdons, les papillons et les araignées. Ils nettoient tout dans un rayon de 800 mètres autour du nid. C'est aussi un problème pour les oiseaux qui n'ont parfois plus d'insectes pour se nourrir.

LES NUITS 2024 DE LA LECTURE CÉLÈBRENT LE CORPS



Les travaux de la bibliothèque terminés et devant le succès rencontré l'année dernière, les bénévoles ont reconduit la participation aux Nuits de la Lecture 2024, le **vendredi 19 janvier**.

Pour cette manifestation nationale, la thématique proposée par le Centre national du livre était celle du corps, une manière de faire écho aux Jeux Olympiques qui ont eu lieu l'été dernier. Mais ce thème n'invite pas seulement à rechercher comment les auteurs et les autrices ont appréhendé, dans leurs œuvres, le motif du « *corps sportif* ». Le corps figuré dans l'espace littéraire suggère une infinité d'avatars, de métamorphoses et de réflexions.

Au cours de l'animation dracysienne, il a été présenté quelques livres dans les différentes thématiques, le corps et le sport, son exploitation, la difficulté de l'accepter et quelques romans noirs en rapport avec lui.

Les enfants n'ont pas été oubliés et ont pu également comme les grands participer et c'est une dizaine d'enfants habitués à fréquenter la bibliothèque avec l'école qui ont pu participer avec les copains à cette rencontre.

Un apéritif est venu clôturer cette soirée, une belle rencontre. Vivement l'année prochaine !



LES COMPOSTEURS À L'HONNEUR



Le samedi 20 janvier, par un temps froid et ensoleillé, 37 familles dracysiennes sont venues chercher, à la salle polyvalente, les kits de compostage amenés par 3 personnes du Grand Chalon. En amont de cette matinée, tout avait été bien préparé : flyers du Grand Chalon, annonces sur Panneau Pocket et les écrans lumineux de la commune et inscription préalable exigée.

Avant la remise des kits, une initiation au compostage (30 min) a été réalisée par Mme DUMAS Sandrine, animatrice du Grand

Chalon. À l'issue de cette initiation, chacun a pu récupérer son kit de compostage composé d'un composteur en bois, d'un bio seau en plastique de 10 litres pour stocker les déchets de cuisine avant de les déposer dans le composteur, un outil mélangeur-aérateur et un mémo pédagogique.

Le nombre de composteurs déjà présents, l'installation d'un composteur à l'école en septembre 2023 et le succès de l'opération du 20 janvier (la liste a été complète rapidement et toutes les demandes n'ont pu être satisfaites) montrent que la commune et ses habitants ont compris l'importance et l'intérêt du compostage. Ce dernier permet de générer 30 % de poubelles en moins !

M. Olivier GROSJEAN, maire, ainsi qu'un certain nombre de conseillers municipaux étaient présents.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

tél. 03 85 44 31 23 – fax 03 85 44 46 41

e-mail : dracy.le.fort@wanadoo.fr

site officiel : www.mairie-dracy-le-fort.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

DU LUNDI AU VENDREDI de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00
(uniquement les semaines paires)

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h 00 à 12 h 00

LE SAMEDI de 13 h 30 à 17 h 30
de 9 h 00 à 12 h 00
(uniquement les semaines paires)

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Le Maire : Olivier GROSJEAN
Le 1^{er} adjoint : Georges PAUCHARD
Le 2^{ème} adjoint : Dominique PETITJEAN
Le 3^{ème} adjoint : Martial BEUGNET



LE C.C.A.S. REÇOIT 123 CONVIVES...

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) dracysien a lui aussi fait sa rentrée 2024 sous de beaux hospices en organisant son tout premier évènement de l'année et non des moindres : le repas des aînés.

Ce sont ainsi 123 Dracysiens qui ont pris place à table à la salle polyvalente André JARROT, le 23 janvier. Ils ont été accueillis par Olivier GROSJEAN, maire et président du C.C.A.S., accompagné des conseillers d'administration. Dans son petit mot de bienvenue, il a tout d'abord tenu à adresser chaleureusement de bons vœux pour cette nouvelle année 2024.



Avant de débiter les festivités, une fois n'est pas coutume, un membre du C.C.A.S. a été mis à l'honneur pour ses quatre décennies d'engagement auprès des œuvres sociales de la commune : Christian WAGENER.

Membre actif depuis 1983 et sensible aux valeurs de solidarité et de bienveillance envers les habitants de la commune, il a donc été procédé « à ce geste rare, au nom de l'ensemble des élus de Dracy-le-Fort, de vous remettre la médaille pour services rendus à la commune qui symbolise votre engagement et votre dévouement sans faille pour notre collectivité ».



Au menu de ce repas concocté par le restaurant « La Garenne », il y avait :

- Apéritif bourguignon et gougères ;
- Marbré de joue de bœuf aux petits légumes, chutney poires figues et bouquet de salade ;
- Suprême de volaille, sauce au vin jaune et champignons ;
- Assiette de 3 fromages, pain aux noix et confiture de figues ;
- Pithivier aux pommes ;

Pour accompagner ce menu, les organisateurs ont évidemment opté pour des vins de la Côte Chalonnaise (Rully 1^{er} cru blanc et Givry 1^{er} cru rouge).

Olivier GROSJEAN, président et Dominique PETITJEAN, vice-présidente ont mis à l'honneur la doyenne et le doyen des convives du jour (Mme Jeanne BAYOL et M. Claude BERGEROT) et leur ont remis respectivement un bouquet de fleurs et deux bouteilles de vin du DOMAINE DELIANCE.



Entre éclats de rires, échanges entre voisins de ce repas s'est inscrit dans la continuité des moments de convivialité dracysienne.

P.S.C.1 : UNE FORMATION POUR DEVENIR UN CITOYEN ACTIF



Anciennement « AFPS », cette formation apprend à qui veut se former à réagir face à des situations de la vie quotidienne comme professionnelle : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque...

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est un temps d'apprentissage qui dure une journée et qui permet tout au long de la session d'alterner échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation : savoir utiliser un défibrillateur, réaliser un massage cardiaque, mettre une personne en Position Latérale de sécurité (P.L.S.)...

Les agents communaux étant en première ligne avec les enfants sur les temps périscolaires mais aussi avec les adultes dans leur quotidien professionnel, il était donc important qu'ils soient formés sur cette thématique.

Ainsi, 3 agents dracysiens et 7 agents rullyotins ont suivi ensemble cette formation, le **mercredi 31 janvier**, dans la salle motricité du groupe scolaire de Dracy-le-Fort. Cette session, organisée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Saône-et-Loire, a été assurée par Nicolas AUDRAIN, formateur secourisme et incendie.



Monsieur Store CHALON-SUR-SAÔNE

ATS 71 - Rue Principale - 71530 CRISSEY - Tél. 03 85 43 40 30
 chalon-sur-saone@monsieur-store.net

Monsieur Store



STORES - PERGOLAS
 FENÊTRES - VOILETS
 PORTES - PORTAILS
 PORTES DE GARAGE



www.monsieurstore.com

LE THÉÂTRE COMIQUE FAIT UNE HALTE A DRACY-LE-FORT



Mais que s'est il donc passé à la salle polyvalente le 4 février ? De très nombreux éclats de rires ont été entendus durant cet après-midi hivernal. Étrange ? Mais non, c'était la troupe « Arc en Scène » d'Arc-sur-Tille, qui était l'invitée de l'association « Les Loisirs ».

Après l'avoir joué une dizaine de fois en région dijonnaise, elle est venue interpréter « *Seconde chance* » une pièce comique en 2 actes écrite par Emmanuel RUFFIE et mise en scène par Samuel BONNARD.



Afin de récupérer la direction de l'entreprise familiale Lionel Pelissier doit absolument se marier. Cela ne paraît pas impossible sachant que les prétendantes sont nombreuses. Mais cela se complique quand ses amis veulent l'aider... de situations rocambolesques en quiproquos, tout était réuni pour passer un excellent moment comique et de détente entre amis.

Les 160 spectateurs présents ont été unanimes, ils ont tous passé un très bon après-midi, placé sous le signe de la comédie et du rire : une belle réussite pour l'association organisatrice.

L'ARRIVÉE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES...

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique adopté par la commune en novembre 2022, une réflexion a été engagée sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Le Service d'Appui Technique aux Communes (SATEC) a été sollicité pour qu'il puisse réaliser une étude de faisabilité. Après échanges sur les opportunités possibles et compte tenu de la configuration des toitures des bâtiments communaux, le scénario qui semble le plus avantageux serait celui de l'autoconsommation collective de 20 kWc grâce à la pose de modules sur le groupe scolaire.



La solidité de la charpente pour supporter le poids de ces panneaux ayant été vérifiée et après mise en concurrence, c'est l'entreprise PLANÈTE PLUS qui a été retenue. Du 20 au 21 février, le prestataire a réalisé les travaux de pose des 48 modules, côté Rue de la Montagne.

Après le retrait et/ou le changement de certaines tuiles, les panneaux ont été installés et reliés au système électrique afin qu'ils puissent alimenter prioritairement le groupe scolaire. Cette dépense d'un montant de 34 300 € T.T.C. a été subventionnée par le Grand Chalon (14 000 €).

F.L.E.C
Electricité Bâtiment Industriel - Chauffage électrique - Climatisation
Energies renouvelables - Panneaux photovoltaïques
Aspiration centralisée

Frédéric PICARD

Z.A. la Garenne - 71640 St Martin /s Montaigu
03 85 98 08 22 / 06 76 48 26 60
sarlflec@picard-F.fr



UN NOUVEAU SENTIER AU CŒUR DE LA CHAUME



Dans la continuité des sentiers réhabilités en 2022 et des deux parcours créés en 2023, les dracysiens vont pouvoir redécouvrir un cheminement que la nature avait, avec le temps, complètement recouvert.

Du 26 février au 4 mars, l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Crissey est venu suppléer le service technique communal pour nettoyer cette parcelle communale. Afin que cette nouvelle promenade reste agréable, elle ne sera accessible qu'aux piétons et aux vélos. Pour ce faire, une signalisation spécifique, des rondins de bois mais aussi du mobilier urbain adapté ont été installés.

LE DIGITAL CLEANUP DAY DE RETOUR...



L'année dernière, l'organisation d'actions de collecte de petit matériel informatique et téléphonique, dans le cadre du Digital CleanUp Day a permis de récupérer un peu plus d'1 tonne d'équipements sur le Grand Chalon. Encouragés par ces résultats, cette opération a été reconduite et Dracy-le-Fort s'est portée candidate en offrant une seconde vie à tous les équipements numériques obsolètes qui ne sont plus utilisés.

Cette action s'est menée du **11 au 16 mars inclus**. Une fois encore cela a été une belle réussite. Les Dracysiens sont venus nombreux et ainsi contribuer à cette action intercommunale.

Pompes Funèbres
MANSUY

64 A Route d'Autun
71640 Dracy Le Fort

Création depuis 1986

03 85 91 32 93

Mail : pfdarcy@mansuyfuneraire.com
Site internet : www.mansuy-funeraire.fr

Nous nous occupons de tout.



6^{ÈME} MARATHON DE LA CÔTE CHALONNAISE : UNE MANIFESTATION SPORTIVE ET FESTIVE !



C'est sous un beau soleil, que se sont élancés, le **vendredi 22 mars**, 823 écoliers de la région pour cette 4^{ème} édition de la journée des écoles du Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise. 35 classes dont celle des CE1-CE2 de Dracy-le-Fort se sont ainsi retrouvées sur le site du gymnase du PETIT PRÉTAN entre découverte d'une activité sportive de course longue et des ateliers éducatifs d'orientation vers la santé, le développement durable, la préservation de l'environnement et de la citoyenneté.

Bénévoles, enseignants et enfants étaient ravis et attendent avec impatience la prochaine édition !

Puis, ce fût le tour d'une conférence à 18h30 devant une quarantaine de personnes donnée sur le thème de la sportivité et du dépassement de soi à travers le réel exploit sportif réalisé par Louis GRIFFON.

Agé d'une vingtaine d'années et fêru de course à pied, celui-ci a couru l'exact tour de France en 140 jours. Rien que les chiffres peuvent donner le vertige : 6 200 km dont 75 000 m de dénivelé en 550 heures avec une moyenne de 11 km par heure...Devant une telle performance, nous ne pouvons qu'être admiratifs face à une telle détermination et une telle persévérance. Comme l'a dit Olivier GROSJEAN, Maire dans son mot de bienvenue « *comme le disait Victor HUGO : « une idée fixe aboutit à la folie ou à l'héroïsme » ; que ce soit pour l'organisation d'un évènement sportif de grande ampleur comme un marathon ou encore celle d'élaborer un projet personnel incroyable, je trouve que ces mots leurs correspondent parfaitement »*. Ce temps d'échanges s'est terminé par le traditionnel verre de l'amitié.



Le **samedi 23 mars**, les coureurs ont eu l'occasion de découvrir, tout au long du parcours, les quelques modifications qui ont été apportées au Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise, épreuves qui n'ont cessé de se réinventer au fil des années depuis 2017. Ces adaptations ont été nécessaires pour permettre au plus grand nombre de courir dans de bonnes conditions mais aussi de mettre en avant les villages qui se sont engagés.

Ainsi, chaque année depuis la toute première édition, Dracy-le-Fort est l'une des communes traversées par les participants qui ont pu se retrouver autour d'un point de ravitaillement festif avec la Confrérie Charolaise et un groupe musical où la convivialité était bien présente et très appréciée par les bénévoles comme les sportifs. D'ailleurs, une petite nouveauté s'est glissée dans cet évènement sportif : « *la foulée amicale* ». Sur les deux derniers kilomètres, des proches ont pu accompagner le participant du marathon pendant la fin de la course. C'est une initiative plutôt rare dans ce type d'épreuve sportive mais elle a conquis une trentaine de personnes, des membres de la famille.



Le Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise en quelques chiffres :

- ◆ 5 651 coureurs ;
- ◆ 14 communes ;
- ◆ 35 nationalités ;
- ◆ 780 bénévoles .

Grace à une attractivité grandissante d'année en année, le Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise s'est forgé une solide réputation ! Le rendez-vous pour la prochaine édition est d'ores et déjà pris : ce sera le **samedi 29 mars 2025**.



LA FÊTE DU PRINTEMPS S'INVITE A DRACY-LE-FORT



L'Association des Parents d'Elèves (APE), présidée par Élise TERRIER, avait mis en œuvre le dimanche 29 avril sa fête du printemps (ex-salon « *sucré salé* »).

Cette manifestation habituellement organisée le dimanche des Rameaux a été déplacée cette année à la fin du mois d'avril pour l'associer au printemps et ainsi organiser plusieurs activités en extérieur, en pariant que la météorologie soit du côté des organisateurs.

Restant sur ses principes fondateurs, ce salon gourmand et printanier accueillait une vingtaine d'exposants et proposait également plusieurs nouveautés, à savoir :

- une vente de plants ;
- des balades en poney pour les enfants avec Le Manège de la Tuilerie ;
- un château gonflable ;
- une chasse aux œufs aux abords de la salle polyvalente André JARROT (prévue pour Pâques, et reportée à cause de la pluie).



Malgré un temps quelque peu maussade, les plus courageux des Dracysiens ont pu faire un tour d'horizon des saveurs avec la découverte de : chocolats fins, vins, miel, charcuterie, vin Corse, champagne...



Les bénéficiaires de cette animation ont permis d'abonder le projet de classe verte de l'école dracysienne qui va emmener environ 80 enfants, de la grande section de maternelle au CM2, dans un séjour nature de quatre jours dans le Vercors, durant la semaine de Pentecôte.

Plusieurs élus ont participé à l'apéritif offert par les organisateurs : M. Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon accompagné de Mme Dominique PETITJEAN et M. Martial BEUGNET, adjoints, et de MM. Florian PARDON, Nicolas DUHAMEL, Mmes Nathalie BLACHON et Marie-Claude PALMACE, conseillers municipaux.

Félicitations à toute l'équipe de l'APE pour leur dévouement et leur travail qui ont été récompensés par le succès de ce 20^{ème} salon.

Que les gourmands se rassurent, une nouvelle édition sera programmée en 2025. Toutes les informations seront relayées sur les supports de communication communaux habituels.

Rendez-vous l'année prochaine !



LE VIDE-GRENIER CHAHUTÉ PAR LA MÉTÉO



C'est sous un ciel pluvieux où le soleil a joué à cache-cache durant toute la journée que s'est tenue la 12^{ème} édition du traditionnel vide-grenier à domicile, organisé par le C.C.A.S. le 5 mai.

Cette année, ce sont 58 familles qui ont participé et qui se sont installées devant leur propriété. Collectionneurs, amateurs et professionnels sont donc venus à la recherche de l'objet rare et/ou de bonnes affaires sur les différents stands répartis dans les rues dracysiennes.

Malgré le fait que la date avait été choisie de façon à se tenir en même temps que la brocante mensuelle de Givry et que de nombreux visiteurs sont venus découvrir notre beau village, le bilan de la fin de journée est plus mitigé. Que les habitués se rassurent, une 13^{ème} édition se tiendra bien en 2025 !

UNE CONFÉRENCE THÉMATIQUE AUTOUR DE LA VIE SUR LA LIGNE DE DÉMARCATIION

Sur invitation de Jocelyne WURTZ et de toute l'équipe de la bibliothèque dracysienne, Gilles PLATRET est venu présenter son nouveau livre « *J'ai grandi sur la ligne de démarcation* », le **mardi 7 mai à 19 h**, à la salle polyvalente André JARROT devant une soixantaine de personnes dont Olivier GROSJEAN (Maire), fêrue d'Histoire. Dès les premières minutes de sa conférence, l'historien a planté le décor d'une société rurale communautaire et du monde paysan de l'entre-deux-guerres.

Pendant près de trois ans, l'historien a recueilli et retranscrit les souvenirs de sa mère Denise, sur ses jeunes années en partant d'un fait réel : l'incendie du hameau des Ponts sur la commune de Granges, le 25 août 1944. Pour rappel, de 1940 à 1943, les Allemands avaient imposé une ligne démarquant la zone occupée et celle dite libre. Elle passait par Chalon-sur-Saône et traçait vers l'ouest en empruntant les routes ou rivières. Granges n'a pas été épargnée, sinon que la commune était sur les deux zones, et la ligne traversait la propriété des parents de Denise DRILLIEN.

Bien que la Résistance ait combattu l'envahisseur dans cette petite localité, deux résistants ont été tués et les habitants avaient dû quitter les lieux la veille au soir.



Au fil des souvenirs d'une jeune fille de 7 ans et des discussions familiales couchées sur l'une des 376 pages de cet ouvrage, il sera ressorti les cahiers d'écoliers, conservés précieusement dans lesquels figuraient les rédactions écrites à la plume, mais aussi des photographies de familles, des objets du quotidien ou encore des outils agricoles.

Ce livre de témoignages, riche de plus de 1 000 illustrations qui se lit comme un roman, raconte également comment le progrès s'installe et transforme la vie quotidienne (arrivée de la moissonneuse batteuse...).

Il fait resurgir aussi des traditions ancestrales, des actes de la vie d'une époque qui semble lointaine mais qui ravive indéniablement la mémoire de celles et ceux qui ont vécu à cette période et qui pourrait aussi apporter aux plus jeunes une base de réflexion sur la transmission familiale. Une belle soirée historique, pleine d'échanges, qui s'est achevée sur une note de convivialité avec le traditionnel verre de l'amitié : **un grand bravo à la bibliothèque !**



ARMISTICE DU 8 MAI 1945 :



La commémoration du 8 mai 1945 marque toujours un temps fort dans la vie d'une commune et Dracy-le-Fort ne fait pas exception à la règle. Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. L'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe. Ce jour là, il faisait chaud sur le pays comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle : « *La guerre est gagnée ! Voici la Victoire !* »

Après le traditionnel « garde à vous », Olivier GROSJEAN, maire accompagné de deux écolières, ont déposé la gerbe commémorative au pied du monument de la place de la mairie

Les noms des victimes civiles et militaires de ce conflit ont été appelés avec solennité et respect, avant que ne retentisse la sonnerie aux morts. Une minute de silence fut ensuite observée pour leur rendre hommage.

Olivier GROSJEAN, entouré des élus dracysiens, a lu le message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Les écoliers dracysiens venus nombreux avec leurs parents, encadrés par leur enseignante Mme GAUDILLÈRE, étaient également associés à cette cérémonie par la lecture du texte « *L'affiche rouge* », écrit par Louis ARAGON.

La Marseillaise reprise d'une même voix par toute l'assistance est venue clore la première partie de cette commémoration.



Vous n'avez réclamé ni gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans

Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants

Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA France

Et les mornes matins en étaient différents
Tout avait la couleur uniforme du givre
À la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand

Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erivan

Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le cœur me fend
La justice viendra sur nos pas triomphants
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient le cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.

Louis ARAGON
L'affiche Rouge 1956
(recueil : le Roman inachevé)



79 ANS DE MÉMOIRE...



Cet anniversaire de l'armistice de 1945 était aussi l'occasion de se souvenir de ces hommes et de ces femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie mais aussi les combattants des Forces Libres Françaises venant de France, d'Afrique et des outre-mer. Ils étaient soldats, légionnaires, tirailleurs, marsouins ou marins. Arrivés sur les plages de Normandie et de Provence, ils étaient tous guidés par une seule et unique ambition : la liberté qu'ils aimaient plus que leur propre vie. Ils se sont battus et n'ont jamais plié. « *De cette guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France libre et de la Résistance comme celle de la déportation et la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon. Nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle demeure et nous anime* ».

C'est en gardant en mémoire ce soutien décisif de nos Alliés, que cette année, trois administrés dracysiens ont revêtus, pour cette occasion unique, trois uniformes de l'époque. L'un portait un uniforme américain de la 29^{ème} division d'infanterie US qui a débarqué à Omaha Beach le 6 juin 1944. Un deuxième était en uniforme français du 3^{ème} régiment de chasseur d'Afrique, qui a libéré Chalon-sur-Saône en septembre 1944. Et le dernier était vêtu d'un uniforme anglais Worcestershire, régiment de la 43^{ème} division d'infanterie, celle-là même qui a libéré Caen en juillet 1944.

Au côté du drapeau des Anciens Combattants de Dracy-le-Fort et des trois tenues d'époque, deux véhicules militaires de collection appartenant à Michel BERNARD, se sont invitées à côté du monument aux morts dracysien. Il s'agissait d'une JEEP FORD et d'un Command Car de 1942, qui ont tous deux participé au débarquement de Provence le 15 août 1944.



Leur présence ont ravi grands et petits qui ont pu immortaliser ce moment avec Michel BERNARD, Denis VIGIER et Jean-Claude WURTZ, vêtus de ces uniformes.

Après de chaleureux remerciements adressés à tous ceux qui ont pris part à cette cérémonie, tout le monde a pu se retrouver autour du traditionnel verre de l'amitié offert par la Municipalité, au sein de la salle du Conseil Municipal.

CLASSE DÉCOUVERTE AU FAU DE ROISSARD

Mardi 21 mai : Sortie Trappeur

« L'après-midi du mardi 21 mai, nous avons fait une sortie trappeur. Notre animatrice se prénommant Léa nous a enseigné tout ce dont nous avons besoin de savoir sur la forêt du Vercors. Nous sommes allés dans la forêt et nous avons découvert la faune et la flore. Nous avons pu différencier plusieurs sortes d'empreintes d'animaux (de mains, de pelotes et de sabots). Certains élèves ont rapporté des éléments naturels.

Le mardi 21 mai, au soir, nous sommes partis dans la forêt pour découvrir la nature de nuit. Nous avons suivi, les yeux bandés, une corde qui menait à un point où nous avons écouté les bruits de la nature. Certaines personnes ont été apeurées à l'idée d'être au milieu de la forêt en pleine nuit au point de tenir la main de son camarade le plus proche. Le temps n'était pas favorable car il pleuvait et Léa étant la seule à avoir une lampe, certains ont glissé et sont tombés. Pour terminer, nous sommes retournés au centre pour regagner les studios, nous nous sommes douchés avant d'aller nous coucher. »

Mercredi 22 mai : Géocaching

« Le matin du mercredi 22 mai, nous avons fait du géocaching qui consiste à trouver des caches ou des balises à l'aide d'un GPS. Il y a plusieurs sortes de caches : des gros cailloux, des fausses pommes de pin, des fausses ou vraies bûches, des trous dans un grillage, des boulons... Nous avons bien aimé cette activité parce qu'à la fin nous avons gagné des bonbons.

L'après-midi du mercredi 22, notre animatrice Léa, nous a appris à fabriquer du pain pour 1 personne. Il faut mélanger, pétrir les ingrédients à la main et laisser reposer la pâte pendant 1h. Quand l'heure est passée, nous devions faire une forme mais il ne fallait pas trop malaxer la pâte pour ne pas enlever les bulles d'air formées. En attendant qu'elle repose, nous sommes partis chercher du bois. Quand nous sommes rentrés, nous étions mouillés comme le bois à cause de la pluie. Heureusement qu'il y avait une réserve dans laquelle nous avons pu puiser afin de ravitailler le four à pain. Nous avons bien aimé l'activité car Léa était très gentille.

Le soir du mercredi 22 mai, un monsieur nous a raconté des contes. Entre chaque histoire, il jouait du l'ukulélé. »



Jeudi 23 mai : Tir à l'arc

« Le jeudi 23 mai, nous avons fait du tir à l'arc avec Dominique, le moniteur professionnel. Il nous a séparés en deux groupes. Le premier a pratiqué le tir tandis que l'autre a fait un exposé présentant l'histoire, la création de l'arc ainsi que des mots de vocabulaire de cette activité. L'entraînement avec Dominique à consister à tirer sur des animaux en carton ; lorsque nous marquions des points, il nous traçait des traits sur le visage. L'objectif principal était de viser le cœur il nous mettait le signe distinctif comme : les bois de chevreuil, les défenses de sanglier, les bois de cerf ou même les cornes du bison.

L'après-midi, par un temps pluvieux, nous avons fait de l'escal-arbre. Il y avait deux animateurs qui s'appelaient Quentin et Yves. Ils nous ont conduits jusqu'à leur voiture pour nous équiper de harnais, de baudriers, de casques et de mousquetons. On a emprunté un petit chemin pour aller à l'escalade ensuite ils nous ont expliqué les règles de sécurité. Nous avons escaladé des arbres mais après ça a été la catastrophe. Adam, Tom et d'autres sont tombés dans la gadoue. Ils ont pris un bain de boue gratuit ! Nous avons beaucoup aimé parce que nous avons tenté une nouvelle expérience. Nous avons tous réussi.

Le jeudi 23 mai, au soir, nous sommes allés au-dessus du réfectoire pour danser. Beaucoup de CM sont allés dans leur coin en attendant la fin. Certains élèves ont ressenti de la joie, de la tristesse ou même de l'amusement. »

Vendredi 24 mai : Rallye trappeur

« Le vendredi 24 mai, pour finir ce séjour, nous avons fait un rallye trappeur avec la classe de CE1 et CE2. Par groupes de sept, nous avons effectué différentes activités (bilan de la sortie trappeur) comme : reconnaître les empreintes des animaux de la forêt, aller d'un point à un autre, retrouver des photos dans la nature et reconnaître le nom des fleurs, chasser un ours au tir à l'arc, suivre une corde les yeux bandés, pour finir, retenir les phrases en chantant : « En automne on entend le cerf qui brame pour séduire les biches. Au printemps, il perd ses bois et les faons vont naître ». »

L'ÉCOLE SE MET AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ

La Loi Handicap du 11 février 2005 (ou Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées), a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap, personnes âgées et Personnes à Mobilité Réduite (PMR), de garder un maximum d'indépendance dans leur vie quotidienne et d'avoir accès à l'ensemble des lieux publics, administrations, centres culturels, hôpitaux, commerces...

Tous les Établissements Recevant du Public (ERP), sont classés en 5 catégories, de la catégorie 1 la plus contraignante en matière de sécurité, d'équipements de lutte contre l'incendie, d'issues de secours et nécessitant la visite périodique d'une commission de contrôle, à la catégorie 5 (comme le groupe scolaire) qui demande de réaliser quelques aménagements au niveau de l'accès au bâtiment et en matière de stationnement réservé à proximité de l'entrée. Notre projet d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a quelque peu été retardé dans la mesure où, à l'étude de notre dossier, tout était correct à par le fait que nous n'assurions pas l'accès aux PMR.

Afin de ne pas compromettre le démarrage de ce nouveau service attendu par les parents d'élèves, nous avons fait dans l'urgence quelques travaux d'aménagement.

Construction d'un parking PMR



L'emprise au sol d'un emplacement dédié aux PMR étant plus importante que celle d'un parking standard, il a donc été nécessaire de prendre deux emplacements pour le réaliser.



Pour ne pas défavoriser le stationnement aux abords de l'école, quatre nouveaux emplacements ont été matérialisés devant l'espace périscolaire, ce qui améliore un peu le nombre de places disponibles pour se garer en attendant la sortie des classes.

Création d'un espace aux normes PMR dans les sanitaires du groupe scolaire



Tout est maintenant prêt pour l'ouverture, début juillet, de notre nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

UN SUCCÈS EN DEMI-TEINTE POUR LES TERRASSES 2024

Pour sa 11^{ème} édition, le triptyque musical « *Les Terrasses de Dracy* » organisé par le C.C.A.S. s'est tenu comme à l'accoutumée sur la Place de la Mairie.

Sur ce lieu de rassemblement, véritable cœur du village, ces soirées dansantes gratuites ont proposé des thèmes musicaux différents aux Dracysiens, pour passer un moment convivial et rythmé tout en se restaurant avec le foodtruck « *C'est dans la boîte* » (le 7 et 21 juin) mais aussi avec l'Association des Parents d'Élèves (le 14 juin).

Vendredi 7 juin



Le groupe « *NO EXPECTATIONS* » a eu le plaisir de débiter les festivités malgré une météo nuageuse voire orageuse.

Ces quatre musiciens, passionnés par la musique des années 70, ont repris avec brio des morceaux de rock anglo-saxon, de Pop et de Blues.

Une foule de 350 personnes présentes à cette soirée ont vivement apprécié ce voyage musical dans les seventies.

Vendredi 14 juin

Malgré une première soirée qui laissait présager une belle saison pour « *Les Terrasses* », la pluie est venue jouer les trouble-fête le 14 juin. Devant une météorologie très capricieuse, le C.C.A.S. a été contraint d'annuler la représentation du groupe intitulé « *PATRICK BAVAY ET SON ORCHESTRE* », qui sera reprogrammée lors de la prochaine édition des Terrasses de Dracy.



Vendredi 21 juin



La météo se montrant une fois de plus capricieuse avec la présence d'importants orages la veille, il a été décidé exceptionnellement de déplacer cette animation musicale, au sec, à la salle polyvalente André JARROT.

À l'occasion de cette troisième soirée qui coïncidait avec la fête de la musique, ce sont les musiciens du groupe « *ONYX* » qui se sont produits devant 150 spectateurs. Au cours de celle-ci, on a pu entendre les grands standards de la variété internationales, de rock, disco et musette.

Avec une météo peu clémente durant le mois de juin pour cette 11^{ème} édition sur les 3 vendredis, ce sont quand même près de 500 personnes qui étaient présentes.

La 12^{ème} édition est d'ores et déjà prévue l'année prochaine : **ce seront les 6 et 13 juin 2025** (date de report éventuel 20 juin 2025).

8 ÉLÈVES PRÊTS POUR LE COLLÈGE

Les derniers jours à l'école dracysienne s'approchant doucement mais sûrement, les 8 élèves de CM2 sont fins prêts pour le collège.

Comme les années précédentes, le C.C.A.S. accompagne ce départ dans le cycle secondaire en invitant les futurs collégiens et leurs parents en mairie à l'occasion de la remise du dictionnaire français/anglais et d'une calculatrice scientifique.



Accompagnés par Francine MATTHYS, leur enseignante et par Marylène GAUDILLÈRE, la directrice du groupe scolaire, ils ont donc tous été reçus le jeudi 27 juin en fin d'après-midi en présence d'Olivier GROSJEAN (président du C.C.A.S.), Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Christian WAGENER, et Jean-Claude WURTZ.

Bonnes vacances à tous !

- ♦ ALBERT Rose
- ♦ BELIER Elise
- ♦ BNIOURI Adam
- ♦ COTE Charles
- ♦ GIULIANI Léo
- ♦ GRILLOT Léna
- ♦ IBRAHIM Léa
- ♦ JULY Alana

Afin d'achever cette petite cérémonie de façon conviviale mais aussi gourmande, il faut bien le dire, un goûter a été offert.

Nous adressons tous nos vœux de réussite pour 2024/2025 à ces 8 élèves impatients de découvrir une nouvelle aventure et de nouvelles matières !

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE SOUS UN BEAU SOLEIL !



Vendredi 28 juin, date ô combien importante pour les grands et petits qui se sont donnés rendez-vous dans la cour du groupe scolaire dracysien à l'occasion de la traditionnelle kermesse.

Organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APE), qui organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations au profit des enfants comme cette fête des écoles où les élèves peuvent montrer à leur famille, non sans une certaine fierté, ce qu'ils ont préparé et répété avec leurs professeurs.

Ce sont ainsi succédés des danses, des chants mais aussi des petites scénettes humoristiques qui ont été interprétées dans la cour mais aussi à l'intérieur du restaurant scolaire. Les festivités se sont ensuite poursuivies avec divers stands d'adresse et des jeux, tenus par les bénévoles de l'APE.

Le soleil, présent ce jour-là, a permis aux enseignants, aux élus, aux parents et bien évidemment aux enfants de passer un excellent moment à l'ombre des auvents autour d'une boisson rafraîchissante, d'un barbecue et de nombreuses pâtisseries confectionnées par les familles.

Une belle réussite pour ce moment de convivialité apprécié de tous !



LE DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE » ACTUALISÉ



Suite à la signature d'un protocole entre l'État, Dracy-le-Fort et la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Chatenoy-le-Royal en novembre 2012, il est rappelé que la commune s'était inscrite dans le dispositif des « *Voisins Vigilants* » devenu par là suite « *Participation citoyenne* ». Pour rappel, ce dernier a pour vocation d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité par l'adoption de réflexes simples d'observation, de protection mais également de solidarité.

Celui-ci étant plus que jamais d'actualité, une mise à jour de la liste dracysienne s'est avérée nécessaire. Une réunion d'information a été organisée conjointement avec les services de gendarmerie le 2 juillet pour rappeler le dispositif et mettre en place des moyens de communication pour relayer plus facilement les informations entre les administrés et les services de gendarmerie.

LA 6^{ÈME} ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE PASSE À PROXIMITÉ DE DRACY-LE-FORT

Le 4 juillet, une atmosphère sportive et festive régnait le long de la Rue du Buet, à la sortie de la commune. Un rallye automobile ? Un marathon ? Non, mais le passage de la 6^{ème} étape du tour de France ! Cette dernière reliait Mâcon à Dijon, passant par la Côte Chalonnaise avant de rejoindre la Côte d'Or.

La caravane du Tour de France est donc passée un peu avant 13h sur la commune de Saint-Boil et dérouler au fil des minutes suivantes sur l'ensemble de la Côte Chalonnaise. À Buxy, puis Saint-Désert, Givry et ainsi de suite pour rejoindre Mellecey par Germolles et le Guide de Marloux avant de s'élancer vers Fontaines, Rully et Chagny par la départementale.

La Caravane du Tour a fait le bonheur des enfants de l'école venus encourager les cyclistes et voir le déroulement de cette manifestation sportive estivale, traditionnelle et gratuite.



COUPS DE PROJECTEURS SUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Inscrits : 1 119 électeurs

1^{er} tour

| | | |
|---------------------------------------|---|-----|
| M. REBEYROTTE (Renaissance) | : | 278 |
| Mme ROBERT (Debout le France) | : | 17 |
| M. GRANADO (Divers) | : | 0 |
| Mme LUCOTTE (Lutte ouvrière) | : | 2 |
| M. BENINGER (Nouveau front populaire) | : | 92 |
| M. LANDRE (Divers droite) | : | 148 |
| M. DUTREMBLE (RN) | : | 305 |

Votants : 867
Blancs : 20
Nuls : 5
Exprimés : 842

2^{ème} tour

| | | |
|-----------------------------|---|-----|
| M. REBEYROTTE (Renaissance) | : | 468 |
| M. DUTREMBLE (RN) | : | 363 |

Votant : 883
Blancs : 38
Nuls : 14
Exprimés : 831

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale, de nouvelles élections législatives ont été organisées **le 30 juin et le 7 juillet**. Les dracysiens sont venus très nombreux au bureau de vote avec une participation de **77,48 %** au 1^{er} tour (68 procurations) et **78,90 %** au 2nd tour (94 procurations). Après dépouillement au niveau de la 3^{ème} circonscription, M. DUTREMBLE a été élu député.

3^{ÈME} ÉDITION POUR LE FEU D'ARTIFICE...



Confiants des deux feux précédents qui ont été de francs succès, la préparation de la zone sécurisée s'est faite conformément aux directives de M. SCHAAF, l'artificier responsable de l'entreprise. Quatre personnes du Conseil Municipal sont venues installer barrières et rubalises pour indiquer visuellement aux spectateurs les endroits interdits (à moins de 100 m de la zone de tir) et canaliser les spectateurs vers la zone réservée au public.

Nous avons eu 200 à 250 spectateurs, venus également des communes environnantes, ce qui est moins que l'année dernière. La raison principale étant qu'il y avait, à la même heure, la finale de l'Euro de football.

Quand nous organisons, on a parfois des sueurs froides... Nous avons frôlé le fiasco à cause de gens qui ne respectent pas les interdictions... Deux jeunes sont arrivés pour voir le feu d'artifice en passant par la zone de tir. Comme il faisait quasiment nuit, ils se sont pris les pieds dans les fils mais n'ont rien dit. L'artificier, voyant par où étaient arrivés ces deux inconscients, est allé vérifier ses branchements.

Verdict : Les fils du bouquet final étaient arrachés et il a fallu faire une réparation de fortune. Sans la vigilance de ce professionnel, le feu se serait terminé sans le bouquet final... l'échec assuré.

Heureusement, tout s'est bien terminé, un feu vraiment réussi. Un petit verre à la buvette, histoire de faire durer ce bon moment et les félicitations des gens qui avaient des étoiles plein les yeux en repartant.

À l'année prochaine...



UN NOUVEL ACCÈS SÉCURISÉ : LA RUE DU PRESSEUR.



Les cambriolages, les trafics de stupéfiants, les vols de véhicules, les dégradations et les incivilités ne sont plus synonymes de quartiers défavorisés des grandes villes. Depuis quelques années, les communes rurales, qui ont peu de moyens pour lutter contre ces fléaux, ne sont plus préservées de cette délinquance.

Soucieuse de rester « *un village où il fait bon vivre* », la municipalité a, dès 2011, décidé de s'équiper de caméras de vidéoprotection.

Placées à des endroits stratégiques pour protéger les biens et les personnes, ce sont 18 caméras, réparties sur le territoire de la commune, qui assurent un quadrillage efficace.

La dernière caméra qui vient d'être installée, permet d'identifier tous les véhicules qui entrent et sortent de Dracy-le-Fort par la Rue du Pressoir.

Ce dispositif dissuasif, au même titre que la participation citoyenne (voisins vigilants), permet de limiter les infractions mais aussi de faciliter les enquêtes de la gendarmerie.

UNE PARTIE DE LA RUE DU BOURG FAIT PEAU NEUVE...

Chaque année, une part importante du budget est consacrée à l'entretien de la voirie. Qu'il s'agisse du pontage des fissures, de réparations ciblées ou de la réfection des bandes blanches, tout est mis en œuvre pour que le réseau routier de la commune soit maintenu en très bon état.

En 2024, nous avons effectué quelques réparations à divers endroits du village. Dès qu'un trou se forme, il y a un vrai risque, surtout pour les deux roues. La réparation doit être faite dans l'urgence.



Le plus gros chantier concernait la réfection de la Rue du Bourg. Le revêtement de cette rue très passagère était particulièrement dégradé, au regard des nombreux pontages faits au fil des années. Pour éviter trop de perturbations au niveau de la circulation, le chantier, qui a duré quatre jours, a été programmé pendant la période estivale (moins de monde sur Dracy, pas d'école et la boulangerie fermée pour congés annuels...).

SÉCURITÉ RENFORCÉE A LA MICRO-CRÈCHE



La sécurisation d'un site peut se faire de différentes façons. Mettre un vigileur devant chaque entrée, cela peut vite devenir insupportable pour un budget... Concernant le groupe scolaire, nous avons commencé par installer plusieurs caméras de vidéoprotection. Nous avons également installé un contrôle d'accès par badge et un portier vidéo à l'entrée principale.

Puis ce fut au tour de l'entrée de l'espace périscolaire qui fut doté des mêmes équipements ainsi que d'un portail rehaussé. Il restait néanmoins l'entrée non sécurisée qui permet d'accéder aux cuisines (pour la livraison des repas) et à la micro-crèche.

Même traitement que pour l'espace périscolaire avec le remplacement du portail, le contrôle d'accès par digicode (un code par personne habilitée...) et la mise en place d'un portier vidéo. C'est aujourd'hui l'ensemble du groupe scolaire qui est sécurisé.

LES PANNEAUX PASSENT À LA COULEUR !

Six panneaux lumineux, répartis sur le territoire de la commune, servent à diffuser des informations aux habitants du village. Qu'il s'agisse de messages généraux ou spécifiques, de rappels pour des manifestations à venir, d'alertes météo ou encore de support pour les flyers fournis par nos associations locales, à l'approche de l'un d'entre-deux, chacun lève la tête pour connaître les « nouvelles du jour »...

Ce matériel, installé entre 2008 et 2010, avait fait son temps et les problèmes techniques s'accumulaient. Il a donc été décidé de renouveler le parc complet. Ce sont aujourd'hui six panneaux led, en couleur, avec une image en très haute définition, capables de diffuser de la vidéo, qui viennent remplacer en lieux et places les anciens supports devenus obsolètes.



Nb : Les informations sont relayées automatiquement dans Panneau Pocket (l'application gratuite que chacun devrait avoir sur son smartphone pour être informé ou alerté en temps réel).

80^{ÈME} COMMÉMORATION DES FUSILLÉS DE MARLOUX

Le tragique anniversaire des fusillés d'août 1944 nous replonge dans l'odieuse logique de radicalisation nazie. L'ennemi, avant de quitter Chalon-sur-Saône, décide de « nettoyer » la prison chalonnaise de ses prisonniers dits « politiques », en fusillant dans les campagnes environnantes les patriotes détenus.



En ce dimanche 25 août, la Municipalité dracysienne s'est retrouvée devant le monument de la Route d'Autun édifié en hommage à MM. Germain BOUSSIGNON, Jules CUZIN et Stefan DAKOWSKI, fusillés à Dracy-le-Fort le 30 août 1944 par la Gestapo.

Les élus des communes environnantes de Mellecey, Mercurey et Saint-Martin-sous-Montaigu ainsi que le porte-

drapeau de la vallée des Vaux se sont joints à cette commémoration communale. Après le dépôt d'une composition florale au pied de cette stèle, un moment de recueillement a été observé en souvenir de ces trois victimes de la barbarie perpétrée par l'occupant allemand lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Le Comité Intercommunal pour l'Organisation des Cérémonies du Bois de Marloux, en accord avec les Associations de Déportés et de Résistants du Bois de Marloux, les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre ont organisé à la suite des différentes cérémonies communales et pour la 80^{ème} fois, la journée du souvenir des Fusillés d'août 1944. Plusieurs personnalités étaient présentes comme le sénateur Marie MERCIER, Pascal BOULLING représentant Sébastien MARTIN (président du Grand Chalon) ou encore Agnès CHABANON, sous-préfète de Mâcon, représentait le sous-préfet de Chalon-sur-Saône.



La délégation dracysienne était, quant à elle, composée d'Olivier GROSJEAN maire, de Christian WAGENER maire honoraire, de Dominique PETITJEAN et Martial BEUGNET adjoints, ainsi que de Marie-Claude PALMACE, Thibaut COLIN et Jean-Bernard TUETÉY conseillers municipaux.



Dans le message commun lu par Gilles PLATRET, maire de Chalon-sur-Saône, il a été rappelé devant la forêt de drapeaux tricolores que « *c'est dans le sang que notre liberté a fleuri. Ces arbres, témoins vivants, nous poussent, dans leur silence, à ne rien cacher de la barbarie. Mais quel calvaire pour en arriver là ! Quelle souffrance accumulée, quel scandale quotidien, quelle violation du droit humain pour que brille à nouveau le soleil de la justice sur un monde martyrisé.* »

Marloux ! Marloux nous murmure, nous parle, nous commande et nous dit tant de choses. Marloux où le crime fut, par 14 fois, perpétré, par où repassèrent les soldats lorsqu'ils osèrent s'attaquer au convoi funéraire et qui fut une étape dans le chalonnaise parmi tant d'autres où se sont perpétrées des exécutions sommaires de détenus de la prison de Chalon. Au cours de cette allocution solennelle, de nombreux témoignages recueillis après la guerre ont été lus par l'édile chalonnaise. « *Marloux, à l'ombre de ses grands arbres, gardien de la mémoire, flambeau de la vigilance ; nous viendrons demain et toujours puiser la force nécessaire aux combats à venir. Que le souvenir ne s'efface jamais !* »

À l'issue du dépôt des gerbes commémoratives, une minute de silence a été observée. Le chant des partisans et l'hymne national écoutés, les porte-drapeaux ont ensuite été salués par les différentes autorités présentes.



PRÈS DE 100 JOUEURS AU TOURNOI DU TENNIS CLUB...

Le tournoi du Tennis Club dracysien s'est déroulé sur la deuxième quinzaine du mois d'août. Se sont affrontés durant ce tournoi 76 joueurs et 20 joueuses sur trois tableaux : simple dames non classées à 15/1, simple messieurs non classés à 15/1 et simple messieurs + 45ans non classés à 30/1.

La remise des récompenses s'est déroulée après les finales le samedi 31 août en présence du maire, Olivier GROSJEAN. Tous étaient ravis de cette belle quinzaine sportive et conviviale comme à l'accoutumée.

Résultats des finales

- **Tableau Dames** : Marie Pierre RAVET (15/2, Tennis Club de Dracy) s'est imposée face à Sophie ROUSSILLON (15/3, Preveassin-Moens Association)
- **Tableau Messieurs** : Thierry MÉNAGER (15/3, GEUGNON) gagne contre Sébastien PELLEGRY (15/1, Tennis Club Saint-Rémy)
- **Tableau + 45** : Bruno MAGNI (30/2, Tennis Club La Thaliette) a remporté le match contre Loc DUONG (30/5, Tennis Club Saint-Rémy)



Bravo à tous les participants !

NEyrat
IMMOBILIER
Naturellement ensemble!

VOUS AVEZ UN
— **PROJET IMMOBILIER ?** —

Contactez-moi !

Karine BERT,
Votre **spécialiste de confiance** sur la Côte Chalonnaise depuis 2011. Forte de plus de **10 ans d'expertise**, j'accompagne vos **projets immobiliers** et vous offre des conseils personnalisés.

Ensemble, réalisons vos ambitions !

Secteur Côte Chalonnaise
k.bert@neyrat-immobilier.fr
06 07 76 95 79

43 Rue de la République
71640 GIVRY

www.neyrat-immobilier.fr



UNE RENTRÉE SCOLAIRE MARQUÉE PAR L'OUVERTURE D'UNE 5^{ÈME} CLASSE

C'est avec une joie non dissimulée que les élèves se sont retrouvés dans la cour de l'école après des vacances estivales bien méritées. Une nouvelle année scolaire a débuté, lundi 2 septembre, avec une surprise en prime : l'arrivée d'une nouvelle enseignante !

Avec la hausse des effectifs pour l'année 2024/2025 (114 enfants), une 5^{ème} classe a été créée par l'inspection en juillet dernier. Mme Juliette COMPIGNE, déjà connue des enfants et de l'équipe pédagogique pour avoir eu une expérience à l'école de Dracy-le-Fort l'année dernière, se chargera des moyennes et grandes sections.

L'équipe périscolaire (Carine JACROT, Déborah BOUDON, Laëticia REGNAULT, Anaïs JOUVELOT, Valérie MENAND et Stéphanie DE CASTRO) était fine prête à accueillir les jeunes dracysiens sur le temps scolaire et périscolaire. Pour ce premier jour de reprise, 1 enfant a été reçu en garderie du matin, 62 ont fréquenté le restaurant scolaire et 29 se sont rendus à la garderie du soir.



Olivier GROSJEAN (maire), Dominique PETITJEAN (2^{ème} adjointe en charge de la Jeunesse /Affaires Scolaires - Périscolaires), Nathalie BLACHON, Florian PARDON et Thibaut COLIN (conseillers municipaux) étaient présents pour cette traditionnelle matinée de rentrée des classes.

Belle année scolaire 2024/2025 à tous !

LES EFFECTIFS

Classe 1 : 20 élèves
(petite et moyenne sections)
Mme LE BRAS

Classe 2 : 20 élèves
(moyenne et grande sections)
Mme COMPIGNE

Classe 3 : 26 élèves
(CP et CE1)
Mme GAUDILLÈRE

Classe 4 : 24 élèves
(CE2 et CM1)
M. GUYOT

Classe 5 : 24 élèves
(CM1 et CM2)
Mme MATTHYS

Les tarifs des services périscolaires

Garderie du matin (ouverture à 7h30) :
prix forfaitaire : 2,40 €

Garderie du soir (de 16h30 à 18h30) :
prix forfaitaire : 3,20 €

Repas de midi (y compris garderie) :
prix : 5,60 €

Bilan financier 2023/2024

| | |
|------------------|---------------------|
| Dépenses : | 116 107,60 € |
| Recettes : | 67 594,55 € |
| Déficit : | 48 513,05 €. |

SUR LA ROUTE DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION



Du 4 au 8 septembre, la « Colonne de Libération » a traversé la Saône-et-Loire pour reproduire à l'identique la traversée des libérateurs de 1944.

Ce périple de 4 jours a commémoré les 80 ans de la Libération du département avec la présence de 80 véhicules civils et militaires ainsi que leurs occupants, en costume d'époque également. Ce convoi a été animé par l'association Historique de Pouilloux (Saône-et-Loire), composé des collectionneurs passionnés.

Au fil des kilomètres de l'itinéraire historique de la Libération, une escale a été organisée sur la Place d'Armes de Givry, le samedi 7 septembre, puis ils ont repris la route en direction de Rully, en passant à Dracy-le-Fort.

Les dracysiens présents à proximité de la Rue du Buet, bien que chahutés par la pluie, étaient enthousiastes et heureux de partager un moment d'histoire.



NOUVEAU CONCERT DES « VICIOUS PERFECTOS »



La météorologie ayant décidé de jouer les troubles fêtes avec le retour des précipitations, la salle polyvalente a donc finalement accueilli, le samedi 7 septembre à partir de 19h30, le concert du groupe dracysien pop rock « Vicious Perfectos ».

Ces musiciens qui donnent régulièrement des représentations dans la région chalonnaise ont interprété les grands standards pop rock de ces dernières années pour le plus grand plaisir des 160 spectateurs qui ont enflammé la piste de danse. En plus de la musique, le public a pu profiter de la restauration du commerçant ambulant « Pizza del sole ». Cette soirée musicale locale et conviviale a ravi les grands et les petits.

LA CHAPELLE DU BUET PRIMÉE

Le domaine du Buet (7 hectares) comprend une maison de maître dite « le Château du Buet », une serre monumentale, une chapelle construite sur les vestiges d'un ancien édifice religieux où les habitants de Dracy-le-Fort se rendaient en pèlerinage ainsi que des dépendances, tous édifiés au XIX^{ÈME} siècle.

Le prix 2024 « Édifices objets et décors religieux » de la délégation Bourgogne Franche Comté de l'association de défense et de sauvegarde du patrimoine VMF (Vieilles Maisons de France) a été attribué aux propriétaires de ce dernier pour la restauration de sa chapelle. Celui-ci vient récompenser le travail de restauration intérieur et extérieur de cette chapelle qui possède une « voûte en carène renversé qui est la copie en taille réduite de celle des « Pôvres » des Hospices de Beaune. ».



Les travaux ont été entrepris dans les années 2000 avec l'aide du Conseil Départemental de Saône-et-Loire et la Région Bourgogne Franche-Comté. Ainsi, les visiteurs pourront découvrir une nouvelle toiture en ardoise, un clocheton, un enduit refait à neuf, du mobilier rénové et de nouveaux vitraux.

Le prix a été officiellement remis le 11 septembre en présence des maires de Dracy-le-Fort et de Mellecey. Ce travail pourra se découvrir lors des Journées du Patrimoine au cours de visites guidées organisées par le couple PERRIN.



L'OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE » À DRACY !

L'opération « Nettoyons la nature » organisée par les centres E.Leclerc, revient pour sa 27^{ÈME} édition. Comme chaque année, elle réunit des centaines de milliers de volontaires de tous âges qui ont pour intérêt commun d'agir pour protéger l'environnement.

Pour la 7^{ÈME} année consécutive, le vendredi 4 octobre, tous les élèves, de la petite section au CM2, encadrés par leurs professeurs et quelques parents, se sont dirigés vers la zone de loisirs.



Ayant revêtu les traditionnelles chasubles, protégés par des gants et munis d'un sac poubelle, ils étaient alors fin prêts pour nettoyer minutieusement cette zone ouverte à tous. De retour à l'école, tous ont fait le bilan de la récolte avec quelques trouvailles insolites : morceaux de parpaing, bouteille de bière pleine, morceaux de table, restes de pétards et de feux d'artifice...

Bien qu'il y en ait de moins en moins sur cette zone, il reste encore beaucoup de déchets jetés dans la nature. Soyons tous vigilants et recyclons nos déchets : la nature n'est pas une poubelle !



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

NOUVEAUX PAYSAGES

www.nouveaux-paysages.fr

CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN
ELAGAGE
...

Donnez vie à votre jardin



21 rue Henri Becquerel • 71100 Chalon-sur-Saône
03 45 77 07 43

LE MURET DU PRESSEUR RÉNOVÉ

Cela faisait longtemps, pas moins d'une quinzaine d'années, que le muret rue du Presseur n'avait pas fait l'objet d'une remise en état. Situé juste à l'entrée de Dracy-le-Fort, en virage, il est régulièrement heurté par des véhicules de chantier ou des camions qui se rendent au centre hospitalier. Avec plusieurs centaines de véhicules qui passent quotidiennement au ras du muret, difficile de promettre qu'il sera préservé de tout dommage dans le futur...



LE MURET DE LA RUE MONIAT FAIT PEAU NEUVE



Certains matériaux, comme le bois, ont une durée de vie plus ou moins longue suivant les conditions d'utilisation. En 2014, lors de la réhabilitation de la rue Moniat, un muret de soutènement, en traverses de chêne, avait été construit pour maintenir en place les terres de deux parcelles.

Hélas, le bois n'a pas résisté à l'humidité et aux moisissures. En seulement 10 ans la partie enterrée, pour un grand nombre de traverses, était pourrie.

Le muret vient d'être démonté et reconstruit par l'entreprise Nouveaux Paysages avec des traverses en béton coloré, qui sont à la fois esthétiques et imputrescibles. Nous devrions être tranquilles un bon moment...

L'ÉGLISE SE RESTAURE PROGRESSIVEMENT...

Tout comme la bibliothèque, la boulangerie, le salon de coiffure, ou encore les biens immobiliers mis en location, l'église fait partie des bâtiments communaux. À ce titre, toute anomalie, toute dégradation ou tout dysfonctionnement doit être pris en compte dans le budget bâtiments pour être traité. Cette année, c'est la réfection des sous-bassements qui a été privilégiée. L'humidité étant importante dans ce vieux bâtiment en pierre, la peinture s'écaillait jusqu'à 1,50m du sol.



Un joli travail de traitement des murs et de peinture à la chaux, réalisé par la SARL Vaginet de Dracy-le-Fort, qui donne un petit coup de jeune à ce bel élément de notre patrimoine communal...

1 BIS RUE DU ROT DE BOURGOGNE
21200 BEAUNE
Tél. 03 80 21 11 51

David
Eudo
VENTE ET INSTALLATION
DE POÊLES ET CHEMINÉES
RAMONAGE

1 ZA LA TUILERIE
71640 DRACY-LE-FORT
Tél. 03 85 98 07 87

www.poele-ramonage-beaune.fr | www.poele-ramonage-chalon.fr

UNE MARCHÉ ROSE PEU FRÉQUENTÉE...

Pour la 7^{ème} fois de son histoire, « *Octobre Rose* » s'est posé dimanche 6 octobre en terres dracysiennes avec une marche solidaire et familiale « *La Dracysienne* ».

Ainsi au départ de la salle polyvalente André JARROT, il était ainsi possible pour les visiteurs comme pour les dracysiens de découvrir ou de redécouvrir la commune grâce à deux parcours de marche (5 et 10 km). Après un échauffement assuré par un préparateur physique du centre orthopédique dracysien, il était



possible de visionner un film de sensibilisation créé par les docteurs TUETÉY et SAUZEDDE mais aussi cette année de déambuler entre les stands des activités sportives adaptées aux patientes et du bien-être des patientes atteintes de cancer ou en rémission (aide des associations, soins des ongles, présentation du programme ARCANIA, sports...). La météo n'étant pas clémente, ce sont au final 55 randonneurs qui ont répondu présents à l'invitation du C.C.A.S. autour de l'association « *Toujours Femme* ». Le montant des fonds récoltés s'est élevé à 275 € (dons et participations) qui lui sera été intégralement reversé.

Cette matinée était placée sous le signe de la convivialité en présence de Dominique PETITJEAN (adjointe et vice-présidente du C.C.A.S. représentant Olivier GROSJEAN maire et président du C.C.A.S. excusé), de Martial BEUGNET (adjoint), de Marie-Claude PALMACE, de Thibaut COLIN et Florian PARDON conseillers municipaux).



UNE BELLE AFFLUENCE À LA 14^{ème} ÉDITION DE LA BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE ÉDITION...

Le C.C.A.S. dracysien a organisé sa traditionnelle « *Bourse aux Jouets et Matériel de Puériculture* », le dimanche 13 octobre à la salle polyvalente André JARROT. Dès l'ouverture des portes, de très nombreux visiteurs sont venus découvrir les vingt-cinq exposants à la recherche de trouvailles et de bonnes affaires.

Comme la précédente édition, on pouvait trouver : des jeux, des vêtements pour nourrisson, des poussettes, des landaus et d'autres matériels de puériculture... Il y en avait pour tous les goûts. Cette forte participation a été bénéfique pour les exposants mais aussi pour les acheteurs.

Tous les bénéfices (buvette et droits d'inscription) seront par la suite reversés au Relais Bébé des Restos du Cœur au moment des vœux de la Municipalité en janvier prochain.



CRÉATIVITÉ ET PARTAGE LORS DE

Christine BARBIER

« Artisan depuis avril 2024, je suis créatrice de bijoux en pierres et perles gemmes, sertis en fils de macramés ou d'aluminium. Une vocation qui s'est révélée au moment du COVID par l'attrait tout particulier pour les pierres naturelles et l'envie de pouvoir les porter pour que leurs vertus puissent opérer... Et puis il y a eu l'autre partie de ma vie, frappée par un cancer, où le pouvoir de tisser et de créer m'a permis de relever le défi de ne pas se laisser aller malgré la maladie. Aujourd'hui en rémission, je prends énormément de plaisir à partager mes créations avec les personnes sensibles aux bienfaits attribués à ces pierres et perles naturelles. »



Daniel CHAVY



Ancien cadre dans une entreprise, « j'ai eu envie, arrivé à l'âge de la retraite, de reprendre le dessin : BD à l'encre de Chine.

Suite à mon inscription dans un club de peintres amateurs à Epervans j'ai évolué vers le pastel sec à travers des portraits de personnes, d'animaux et de voitures.

Je suis autodidacte. »

Jocelyne DUFOUR

« Tournusienne d'adoption, native de La Charmée, j'ai depuis mon jeune âge toujours eu le regard attiré par l'Art, quel qu'il soit...

La vie ne m'a permis que très tard, d'aborder cette passion qui est devenue un besoin vital, un soin...

Les visiteurs contemplant mes toiles sont invités sur un imaginaire sans contraintes. Je me définis comme une croqueuse de couleurs suivant son intuition, tout en essayant d'approcher le raffinement. »



Eliott CHÉRIAUX



Depuis toujours attiré par l'artisanat, Eliott avait soif d'apprentissage pratique. Dès la fin du lycée, son désir de devenir souffleur de verre l'a mené dans plusieurs ateliers en France et aux États-Unis. À Murano près de Venise, il a perfectionné sa technique dans deux ateliers différents, adoptant une manière de travailler qui le distingue de nombreux autres souffleurs de verre.

De retour en France, il a travaillé pendant deux ans à Saint-Maur-des-Fossés, confectionnant des bijoux pour une célèbre maison de luxe.

Depuis 3 ans, il travaille en indépendant dans son propre atelier à Tournus, en Saône-et-Loire. Il souhaite désormais donner des cours pour partager son savoir-faire spécifique.

LA 5^{ÈME} ÉDITION DES « AUTOMN'ARTS »

Marie VIEUBLÉ

« J'ai commencé à travailler l'argile pour la première fois à 45 ans, engagée au sein de l'association « Bouge ta Galère » accompagnant des jeunes en difficulté à Chalon-sur-Saône. Cela fait 23 ans que je suis toujours passionnée, émerveillée de voir comment la terre prend forme sous mes doigts.

Je crée en fonction de mon ressenti dans l'instant présent. De ce fait, vous verrez dans mon exposition très éclectique mais toujours le même thème : l'Humain. »



Baptiste MOLARD



« J'ai commencé par reproduire quelques « basiques » en m'exerçant avec des illustrations de bandes dessinées, des natures mortes simples et des paysages en utilisant principalement des crayons de papier mais aussi des pastels et crayons aquarelles. Je suis par nature attiré par les portraits et notamment ceux réalisés en noir et blanc, j'ai décidé de me focaliser sur ce domaine afin de saisir l'expression des gens à travers un regard ou un sourire. »

Jean-Pierre MARCEAU

« Cela fait une vingtaine d'années que j'ai repris ma palette de peinture. Mes débuts furent très figuratifs, mettant en scène des couleurs chaudes, avec le but de faire passer des émotions. Je voulais que celui qui regarde un tableau puisse retrouver du premier coup d'œil ses propres émotions. Au fil du temps, le figuratif s'est estompé au profit d'œuvres que je qualifie de plus contemporaines » privilégiant le rouge, l'orange, les jaunes, car ces couleurs traduisent mon envie de communiquer, le contact humain n'étant pas que des paroles !

Ma palette m'amène aussi à mettre sur toile des marines car elles évoquent le mouvement, mais aussi l'évasion avec des horizons plus lointains. La peinture au couteau me permet de donner du relief à mes dessins. J'aime jouer avec la lumière pour que les toiles changent selon l'angle du regard. »



Françoise MANGEZ



« J'aime créer. L'art sous toutes ses formes m'a toujours intéressé. J'ai pratiqué la peinture sur soie, sur meubles à l'huile et à l'acrylique.

Récemment installée à DRACY-LE-FORT, j'ai cherché une nouvelle activité. Tout naturellement je me suis dirigée vers le club BLANC COULEUR pour m'essayer à la peinture sur porcelaine. J'ai été complètement conquise et cette activité m'est devenue une véritable passion depuis 2 ans. »

Laurent LECUELLE



« Dans l'abstraction, et en flirtant avec la compression, je découpe, j'assemble, je plie, déchire, et oriente les différentes cannelures, épaisseurs, et compositions des cartons que je sélectionne comme un couturier choisit ses tissus. Je n'utilise que des cartons usagés, collectés dans les rues ou commerces ; je mets en scène les marques et les coups qu'ils portent ; ces traces sont des marqueurs de notre société ; elles sont les témoins d'échanges, de voyages, de flux logistiques, de stockage, de consommation, et de recyclage.

Je finalise mon travail à la bombe aérosol. Mes cadres sont des tasseaux de bois brut rappelant la logistique et ses palettes. J'affiche un goût prononcé pour mêler l'ordre et le désordre, le rectiligne et le déchiré, l'organisé et l'imprévu, l'épuré et le surchargé. J'aime associer, raison et passion, rigueur et liberté.

Lors de mes premiers essais, la lumière s'est imposée immédiatement. Mon choix du monochrome facilite la lecture de mon travail de composition. Les cannelures, orientées différemment, déchirées ou non, associées à des plages plus ou moins planes, et des textures différentes, mettent la lumière en mouvement. Aussi, le spectateur, en se déplaçant latéralement, perçoit les transformations de rythmes, motifs, et textures. Cette série de tableaux, débutée en 2018, comprend une centaine d'œuvres uniques. »

Jean-Luc DURAND



« Je peins essentiellement sur Chalon-sur-Saône et ses environs. Néanmoins, ma prédilection, c'est Chalon-sur-Saône et surtout la Saône parce que j'adore tout ce qui tourne autour de l'eau, parce que c'est vivant, cela reflète, c'est superbe et surtout c'est quelque chose que l'on peut partager ! Venez me rencontrer, par mes peintures, vous allez découvrir des petits coins de Chalon que vous ne connaissez pas forcément. Vous en aurez aussi une autre vision et vous la découvrirez autrement ! »

La 5^{ème} édition de l'exposition artistique « Les Automn'Arts » a fait la part belle à la créativité du **19 au 20 octobre** au cœur de la salle polyvalente André JARROT. « À notre échelle, ils ne se résument pas à une simple exposition, mais ils se caractérisent avant tout par de vrais moments de convivialité, l'accessibilité au grand public de l'art sous toutes ses formes, des interactions entre les artistes tout au long de ces deux jours mais aussi avec les visiteurs qui viennent découvrir des univers uniques allant de l'aquarelle, à la peinture, à l'art contemporain ou encore aux créations à base de pierres naturelles. »

Lors de son mot d'accueil, le maire Olivier GROSJEAN a tenu à remercier les artistes « pour avoir répondu présent à notre invitation, pour la confiance qui nous est témoignée et surtout pour le partage de vos œuvres le temps de cette exposition. Au gré de nos déambulations auprès de chacun d'entre vous, je me remémore quelques mots de Paul CÉZANNE, illustre peintre qu'on ne présente plus, qui disait que « Voir c'est concevoir. Et concevoir c'est composer ». Vos ouvrages, vos passions et vos talents en sont le plus bel exemple ». La soirée s'est achevée sur une note de convivialité avec le partage du traditionnel verre de l'amitié.

Une nouvelle édition est d'ores et déjà à l'étude.



L'ARMISTICE ET SON 106^{ÈME} ANNIVERSAIRE



C'était il y a 106 ans, en 1918, à la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois que les clairons ont égrené les notes du cessez-le-feu « Honorer la mémoire de tous ceux et celles qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure et qui se sont sacrifiés au nom de la liberté. Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. C'est pourquoi, réunis au pied des monuments aux morts, élus, anciens combattants, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants ».

Cette cérémonie commémorative s'est tenue comme il se doit, dans la fraîcheur d'une journée automnale, en présence de la Municipalité, des habitants et des enfants. À la suite du traditionnel « garde à vous », Georges PAUCHARD, adjoint au Maire représentant le Maire excusé, a déposé avec deux enfants une gerbe commémorative tricolore au pied du monument de la place de la mairie. Les noms des victimes civiles et militaires ont été appelés, l'un après l'autre, avec solennité. Après que la sonnerie aux morts a retenti, une minute de silence a été ensuite observée pour rendre hommage à tous ces combattants, morts pour la France.

Il a ensuite été donné lecture du message de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées et des Anciens Combattants. La « Marseillaise » chantée par l'assistance est venue clore cette commémoration, empreinte de dignité et de recueillement.

À l'issue de celle-ci, le vin d'honneur a été offert par la Municipalité, dans la salle du conseil.



Extraits du roman « Une soupe aux herbes sauvages » d'Emilie CARLES :

« **Apprendre à lire** : « Dans les premiers jours d'août 1914, nous étions tous à Granon. C'était la pleine moisson. Quand on a entendu les cloches sonner, on s'est tous demandé pourquoi elles sonnaient comme ça. Tout le monde dans nos campagnes connaît le son de la cloche. On se dit, tiens voilà un baptême, tiens voilà un mariage, ou bien c'est un enterrement. C'est très reconnaissable... Mais ce jour-là, ça ne ressemblait à rien de tout ça. C'était autre chose. Peut-être un incendie ? Mais où ? Quel incendie pouvait déranger toutes les cloches en même temps ? Elles sonnaient les unes après les autres... on avait d'abord entendu celle de la Vachette, puis celle des Alberts, puis celle de Plampinet et, évidemment celle de Vals-des-Prés. Et ça durait, on a eu le temps d'imaginer tout ce qui peut passer par la tête dans des moments pareils. Tout, sauf ce qu'il fallait. C'est le garde-champêtre qui nous a annoncé la nouvelle. Il est monté avec son clairon et il disait à tous ceux qu'il croisait : c'est la guerre, c'est la guerre ! ».

« **Mourir pour la patrie** : « La guerre sonna le glas de ce bonheur. Lorsque Joseph a reçu sa feuille de mobilisation il n'a pas hésité une seconde. Il appartenait à cette race d'hommes pour lesquels le devoir est sacré. Mais Catherine ne l'entendit pas de cette oreille, quand il voulu descendre, elle s'accrocha à lui pour l'empêcher de partir. Sur le sentier qui va de Granon au village, ils se trainaient l'un l'autre, elle tirant vers le haut, lui vers le bas. Ils sont descendus comme ça jusqu'à l'endroit qu'on appelle « l'écuille du loup », attachés comme deux malheureux qui se savent condamnés à la séparation. »

« **Le vent m'emporterait comme un oiseau** : 1916, 1917, la guerre continuait, elle s'éternisait. J'y ai vu trois grandes étapes dans cette guerre-là, d'abord le départ des hommes, ensuite le vide, enfin le retour. Mais la plupart sont revenus les pieds devant. Ça et là les avis de décès arrivaient dans les villages et l'on prit l'habitude de les appeler par ce nouveau nom auquel ils avaient droit : « les morts au champ d'honneur ». En cet été 1918, la fin de la guerre approchait. Cela se sentait, des hommes revenaient pour ne plus repartir. François nous avait déjà annoncé son retour, on disait les Allemands au bout du rouleau, les alliés victorieux sur tous les fronts et l'armistice imminent. »

Pour cette commémoration, M. Jean-Claude WURTZ, aux côtés du drapeau des anciens combattants, a revêtu pour l'occasion l'uniforme porté par les soldats français en 1914.





Les principales dépenses 2024

Investissements éligibles à la récupération de la TVA

VOIRIE

- Réfection des deux impasses du Champ Pacaud : 43 560 €
- Réfection d'une partie de la Rue du Bourg (du Chemin du Lavoir à la Rue de l'Eglise) : 36 000 €
- Réfection de la plateforme CIDEX de la Rue du Buet : 9 720 €
- Réfection des murets de la Rue Moniat : 28 000 €

BÂTIMENTS

- * Installation de panneaux photovoltaïques au groupe scolaire : 34 315 €
- * Contrôle d'accès à la micro-crèche : 9 410 €
- * Réfection des peintures intérieures de la salle polyvalente: 5 600 €
- * Réfection des peintures des soubassements intérieurs de l'église : 9 900 €

ÉQUIPEMENTS DIVERS

- Renouvellement d'une borne incendie : 2 500 €
- Installation d'un nouveau système de vidéoprotection Rue du Pressoir : 3 650 €
- Remplacement du dôme de la bibliothèque par deux caméras : 1 100 €

ACTIONS PETITE ENFANCE / SCOLAIRE

- ✂ Acquisition de matériels de cuisine pour le restaurant scolaire (four et réfrigérateur) : 7 200 €
- ✂ Achat de matériels divers (ouverture de la 5^{ème} classe et périscolaire) : 7 600 €

MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES

- ⇒ Acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion : 27 500 €
- ⇒ Remplacement d'un nettoyeur haute pression : 2 950 €
- ⇒ Achat d'un compresseur : 600 €

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

- ◆ Création d'un pumptrack dans la zone de loisirs : 118 940 €
- ◆ Réfection de l'agorospace de la zone de loisirs (2^{ème} phase) : 17 850 €
- ◆ Réfection de la piste de roller : 5 960 €
- ◆ Acquisition de 9 jardinières en pierres : 4 800 €

L'Espace Habitat Conseil : votre guichet unique pour l'habitat et le logement

Vous êtes propriétaire ou locataire ? Vous avez des questions sur votre logement ? Vous envisagez des travaux de rénovation ou d'adaptation à la perte d'autonomie ? Vous cherchez des informations sur les dispositifs existants (aides financières, avantages fiscaux, etc.) ? Ou vous souhaitez connaître vos droits en tant que locataire ou propriétaire ? L'Espace Habitat Conseil du Grand Chalon est là pour vous accompagner.

Créé en 2015 pour offrir un service de proximité aux habitants du Grand Chalon, cet espace regroupe en un lieu :

- **Des conseillers habitat du Grand Chalon**, pour vous renseigner sur les aides financières selon votre projet et vous guider dans les démarches
- **Des juristes de l'ADIL**, pour vous informer sur vos droits et obligations en tant que propriétaire ou locataire
- **Des conseillers thermiciens du CAUE**, pour vous aider à améliorer la performance énergétique de votre logement et réduire vos factures d'énergie

En résumé, l'Espace Habitat Conseil du Grand Chalon est un service gratuit et neutre conçu pour rendre votre projet plus simple, plus sûr et plus abordable. N'hésitez pas à nous contacter.


l'espace
**HABITAT
CONSEIL**
du Grand Chalon



7 Rue Georges Maugey, 71100 Chalon-sur-Saône
03 58 09 20 45 | habitatconseil@legrandchalon.fr

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) pourront être déposées sous forme numérique.

Le dépôt sous format papier sera néanmoins toujours possible.

Dracy-le-Fort, avec le soutien du Grand Chalon, met en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) pour réceptionner les dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique.



Je fais construire une maison, un garage, une piscine, une extension à ma maison ou d'autres travaux.

Je peux faire les démarches en ligne pour mon dépôt de permis de construire.

2

Je choisis le type de dossier que je veux créer :

- certificat d'urbanisme
- déclaration préalable
- déclaration préalable de lotissement
- déclaration préalable pour maison individuelle
- permis d'aménager
- permis de construire
- permis de construire pour maison individuelle
- permis de démolir



3

Dès l'enregistrement de mon dossier sur le GNAU, je reçois un Accusé d'enregistrement électronique (AEE).



Votre commune sera ensuite informée du dépôt d'un dossier et délivrera l'Accusé de réception électronique (ARE) avec un numéro de dossier.



La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction du permis sera celle de l'Accusé de réception électronique (ARE).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

veuillez contacter votre mairie.

1

Je me rends sur le site internet du GNAU

gnauchalonnais.operis.fr

Je me connecte
- soit en créant un compte
- soit en utilisant mon compte France Connect



Parc activité la Tuilerie . 71640 DRACY le FORT
tél. 03 85 98 06 51 - fax. 03 85 98 06 52
metallerie-gauvain@orange.fr
www.metallerie-gauvain.fr



TdM
Tournusienne de Marquage

Signalisation Horizontale
Traçage de Parkings
Terrains de Sports
Aménagements Urbains

Olivier MOUGENOT
06 22 60 15 81
ZA des Amerons - 71390 BUXY
tdm71@wanadoo.fr

L'équipe municipale remercie sincèrement les annonceurs qui ont choisi de communiquer dans ce bulletin.



LA COMPAGNIE DES TOITS

— ÉTUDES | INTERVENTIONS | MAINTENANCE —



**L'expertise au service
des toits professionnels**

Parlons en !



Agence Saône-et-Loire
26 ZA de la Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT
09 70 70 15 32

PARLONS TOITS
PARLONS PERFORMANCE

ÉTUDES

INTERVENTIONS

MAINTENANCE



UNITEC SYSTEME



ALARME INTRUSION



VIDÉO PROTECTION



CONTRÔLE D'ACCÈS



RÉSEAU CUIVRE & FIBRE OPTIQUE



TÉLÉPHONIE



SÉCURITÉ HOSPITALIÈRE



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET

WWW.UNITEC-SYSTEME.FR

11, départementale 906
71240 Saint-Loup-de-Varennnes

03 39 30 65 49

contact@unitec-systeme.fr